

BURKINA FASO

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE**



TABLEAU DE BORD SOCIAL DU BURKINA FASO

2009

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE

avril 2010

Tables des matières

Tables des matières.....	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des cartes et graphiques.....	7
CHAPITRE 1 : POPULATION	8
1.1 Volume de la population.....	9
1.2 Structure par groupes d'âge spécifiques.....	9
1.3 Fécondité.....	10
1.4 Mortalité.....	11
1.4.1 Mortalité dans l'enfance.....	11
1.4.2 Espérance de vie à la naissance	11
CHAPITRE 2 : SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE	12
2.1. Évolution des infrastructures de santé	13
2.2 Evolution du personnel de santé	14
2.3 Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel.....	14
2.4 Evolution du rayon moyen d'action théorique des CSPS.....	15
2.5. Evolution du taux de couverture prénatale	17
2.6 Evolution du taux de couverture obstétricale.....	19
2.7. La mortalité maternelle dans les formations sanitaires.....	21
2.7.1. Évolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires.....	21
2.7.2 Evolution des différentes causes de décès maternels dans les formations sanitaires	23
2.8 Evolution du taux de malnutrition.....	23
2.9 Evolution de la durée moyenne d'hospitalisation.....	26
2.10 Evolution du nombre de cas de SIDA	27
2.11 Evolution du taux de couverture vaccinale.....	27
2.12 Evolution du budget de la santé.....	28
2.13 Sécurité alimentaire et couverture des besoins alimentaires	28
CHAPITRE 3 : EDUCATION	33
3.1 Enseignement préscolaire	34
3.2 Enseignement primaire	35
3.2.1 Infrastructures dans le primaire	37
3.2.2. Taux de scolarisation	39
3.2.3. Taux d'encadrement.....	41
3.2.4. Taux de réussite aux examens.....	41
3.2.5 Les redoublants au primaire	42
3.2.6 Alphabétisation	42
3.3 Enseignement secondaire.....	43

3.3.1. Effectifs	43
3.3.2 Infrastructures dans le secondaire	44
3.3.3 Taux de scolarisation dans le secondaire	45
3.4 Enseignement supérieur	46
3.5 Dépenses budgétaires de l'Etat	46
CHAPITRE 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	49
4.1 Activités économiques des ménages	49
4.1.1 L'agriculture	50
4.1.2 L'élevage	50
4.2 Avoirs des ménages	51
4.2.1 Possession de terres, bétail, Charrue/Charrette en 2005 et 2006	51
4.2.2 Possession d'un moyen de locomotion	53
4.2.4 Possession d'autres biens d'équipement	54
CHAPITRE 5 : EMPLOI	56
5.1. Situation globale de l'emploi	57
5.2. La demande d'emploi	59
5.3. Offre d'emplois	61
5.4. Evolution du chômage	63
CHAPITRE 6 : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU	64
6.1 Logement	64
6.1.1. Type de mur	64
6.1.2. Type de toit selon le milieu de résidence	64
6.1.3. Mode d'occupation des logements	65
6.2. Approvisionnement en eau de boisson	67
6.2.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson	67
6.2.2. Temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau	68
Chapitre 7 : DIVERS	70
7.1 Pauvreté	70
7.2 Indice de Développement Humain (IDH)	70
7.3 Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)	71

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Évolution des effectifs de population de 1975 à 2006	9
Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population.....	9
Tableau 1.3 : Indicateurs de fécondité.....	10
Tableau 1.4 : Indicateurs de fécondité par milieu de résidence	11
Tableau 1.5 : Niveau de mortalité dans l'enfance selon le milieu de résidence.....	11
Tableau 1.6 : Espérance de vie à la naissance par sexe	11
Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé.....	14
Tableau 2.2 : Évolution du nombre de personnel de santé publique	14
Tableau 2.3 : Nombre d'habitants par unité de personnel.....	15
Tableau 2.4 : Rayon moyen d'action théorique des CSPS par province (en km)	16
Tableau 2.5 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par province.....	18
Tableau 2.6 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par province	20
Tableau 2.7 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 000 naissances) par province.....	22
Tableau 2.8 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%).....	23
Tableau 2.9 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés en consultations (%) par provinces	25
Tableau 2.10 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires	26
Tableau 2.11 : Evolution du nombre de cas de sida.....	27
Tableau 2.12 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 2002 et 2008	27
Tableau 2.13 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)	28
Tableau 2.14a : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires	30
Tableau 2.14b : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires (suite).....	31
Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2000 à 2008	34
Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2000 à 2008	35
Tableau 3.4 : Données sur les dernières années scolaires	35
Tableau 3.5 : Variation par rapport à l'année précédente.....	35
Tableau 3.6 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe de 2000 à 2008 (%)	36
Tableau 3.7 : Evolution des effectifs de l'enseignement primaire par sexe de 2000 à 2008.....	36
Tableau 3.8 : Variation par rapport à l'année précédente.....	37
Tableau 3.9 : Evolution des taux bruts de scolarisation de 2001 à 2008 par province (%)	39
Tableau 3.10 : Evolution des taux bruts de scolarisation de 2000 à 2008 par sexe (%).....	41
Tableau 3.11 : Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2000 à 2008.....	41
Tableau 3.12 : Evolution du taux de réussite de 2000 à 2008 (%).....	41
Tableau 3.13 : Evolution des effectifs et proportions de redoublants par sexe de 2000 à 2008 (%)	42
Tableau 3.14 : Evolution du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence (%).....	42

Tableau 3.15 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire de 2000 à 2008	43
Tableau 3.16 : Evolution du nombre de classes dans l'enseignement secondaire de 2000 à 2008.....	45
Tableaux 3.17 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire de 2000 à 2008 (%)	46
Tableau 3.18 : Evolution des effectifs des étudiants de 2000 à 2008	46
Tableau 3.19 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education (en milliard de FCFA) de 2001 à 2008.....	48
Tableau 4.1 : Répartition des ménages par occupation dans l'agriculture et l'élevage en 2005 et 2007 ..	49
Tableau 4.2 : Pourcentage des ménages par type d'activité agricole selon le milieu de résidence et la région en 2007.....	50
Tableau 4.3 : Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage par type de bétail selon la région en 2007	51
Tableau 4.4 : Proportion des ménages possédants des terres et du bétail en 2003, 2005 et 2007	51
Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007.....	53
Tableau 4.6 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par région de résidence en 2003, 2005 et 2007	53
Tableau 4.7 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007	54
Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par région de résidence en 2003, 2005 et 2007	54
Tableau 4.9 : Répartition des ménages possédant d'autres biens d'équipement selon le milieu et la région de résidence en 2003, 2005 et 2007.	55
Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population (âgée 15 ans ou plus) par la situation par rapport à l'emploi selon la région de résidence en 2007	57
Tableau 5.2 : Evolution de la répartition (en %) de la population active occupée par branches d'activités	58
Tableau 5.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité selon le type de paiement pour le travail principal et le sexe en 2007.....	59
Tableau 5.4 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par sexe	59
Tableau 5.5 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par le niveau d'instruction	60
Tableau 5.6 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par groupes d'âges	61
Tableau 5.7 : Répartition des offres d'emploi (en nombre) par branches d'activité de 1999 à 2004	61
Tableau 5.8 : Répartition (en nombre) des demandes et des offres d'emploi	62
Tableau 5.9 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2007	63
Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007	64
Tableau 6.3.A: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007	65
Tableau 6.3.B : Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007	66
Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence	67
Tableau 6.5 : Indices de parité urbain/rural.....	67

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région de résidence en 2007	69
Tableau 7.1 : Evolution des indicateurs de pauvreté de 2003 à 2008.....	70
Tableau 7.2 : Evolution de l'indice de développement humain (IDH) de 2000 à 2008.....	71
Tableau 7.3 : Évolution de l'indice de pauvreté humaine (IPH-1) de 2001 à 2008	71

Liste des cartes et graphiques

Graphique 1.1 : Evolution du rapport de dépendance	10
Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)	17
Graphique 2.2 : Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (en %)	19
Graphique 2.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires au Burkina Faso (pour 100 000)	21
Graphique 2.4 : Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%).....	23
Graphique 2.5 : Taux de couverture vaccinale en 2008	28
Graphique 2.6 : Evolution du taux de couverture des besoins (%) entre 2000/01 et 2006/07	32
Graphique 3.1 : Evolution des effectifs d'élèves de 2000-2008	36
Graphique 3.2 : Répartition des effectifs du primaire par sexe et par année de 2000 à 2008 (%)	37
Graphique 3.3 : Evolution du nombre d'écoles par année de 2000 à 2008.....	38
Graphique 3.4 : Evolution du nombre de classes par année de 2000 à 2008	38
Carte 3.1 : Taux brut de scolarisation par province en 2007-2008	40
Graphique 3.5 : Evolution des effectifs d'élèves dans le secondaire général de 2000 à 2008.....	44
Graphique 3.6 : Evolution du nombre de classes dans le secondaire général et dans le secondaire technique et professionnel par année de 2000 à 2008.....	45
Graphique 4.1 : Répartition (%) des ménages selon la possession de terres, bétail, Charrue/Charrette et le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007.....	52
Graphique 4.2 : Répartition (en %) des ménages selon la possession de terres, bétail, charrue/charrette et la région de résidence, en 2007	52
Graphique 5.1 : Evolution des demandes d'emploi sur la période 2000- 2008.....	60
Graphique 5.2 : Evolution des demandes d'emploi selon le niveau d'instruction.	60
Graphique 5.3 : Evolution des demandes et offres d'emploi sur la période 2000- 2008	63
Graphique 6.1 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2007	68
Graphique 6.2 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence en 2007	69

CHAPITRE 1 : POPULATION

Le Burkina Faso connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés (3,1% en 2006). Estimée à 5 638 203 au recensement de 1975, la population est passée à 7 964 705 en 1985, puis à 10 312 609 au recensement de 1996 pour s'établir à 14 017 262 habitants en 2006. Les projections démographiques 2007-2020, donnaient cette population à 14 731 167 habitants en 2008.

La population est caractérisée par sa jeunesse. En effet, environ un résident sur deux est âgé de moins de quinze ans.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité, bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse, demeurent encore élevés.

L'espérance de vie à la naissance s'est améliorée (48,5 ans en 1985 contre 56,7 ans en 2006).

DEFINITION DES CONCEPTS

Parité moyenne à 50 ans : c'est le nombre d'enfants qu'a obtenu une femme à la fin de sa vie féconde.

Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Temps de doublement : c'est la durée de doublement d'une population. Elle est exprimée en années.

Rapport de dépendance (RD) : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (les 15-64 ans).

1.1 Volume de la population

L'effectif de la population du Burkina Faso croît avec le temps comme l'illustre le tableau 1.1. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), le taux d'accroissement est de 3,1% pour la période intercensitaire 1996-2006. Avec un tel taux, en 2029, l'effectif de la population sera le double de celui de 2006.

Tableau 1.1 : Évolution des effectifs de population de 1975 à 2006

Années	1975	1985	1996	2006	2007	2008
Effectifs	5 638 203	7 964 705	10 312 609	14 017 262	14 252 012	14 731 167
Taux d'accroissement intercensitaire (%)	nd	2,7	2,4	3,1	-	-

Source : INSD, recensement général de la population et de l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006) et les projections démographiques 2007-2020

1.2 Structure par groupes d'âge spécifiques

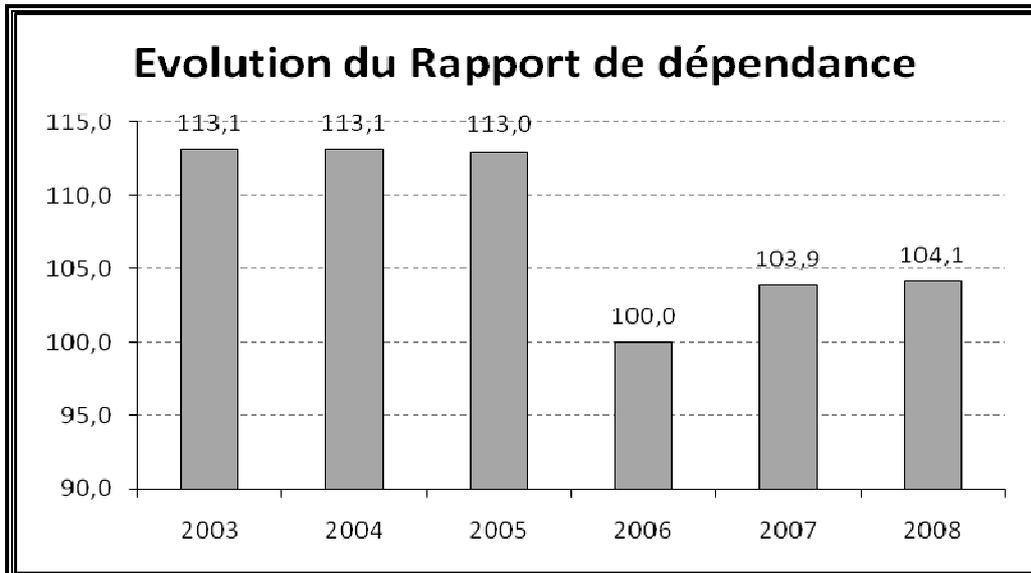
Le Burkina Faso a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population vulnérable des moins de 5 ans. De même, environ un résident sur cinq est parmi la population scolarisable des 7-12 ans.

Le rapport de dépendance est resté quasiment au même niveau entre 2003 et 2005, comme l'indique le graphique 1.1. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2006. A partir de 2007, ce rapport a augmenté pour atteindre 104,1% en 2008.

Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
0-4 ans	2 377 291	2 435 182	2 494 620	2 436 913	2 738 089	2 827 499
7-12 ans	2 182 956	2 235 879	2 290 217	2 464 937	2 426 835	2 525 959
0-14 ans	6 016 186	6 162 395	6 312 512	6 499 211	6 799 311	7 051 619
15-64 ans	5 698 589	5 839 681	5 984 613	6 969 953	6 990 825	7 216 477
65 ans et plus	434 176	444 275	454 632	473 611	461 876	463 071
% des moins de 5 ans	19,5	19,5	19,5	17,4	19,2	19,2
% 7-12 ans	17,9	17,9	17,9	17,6	17,0	17,1
% des moins de 15 ans	49,5	49,5	49,5	46,4	47,7	47,9
% des 65 ans ou plus	3,5	3,5	3,5	3,4	3,2	3,1
Rapport de dépendance	113,1	113,1	113	100	103,9	104,1

Source : INSD, Projection de population du Burkina, recensement général de la population et de l'habitation (2006)

Graphique 1.1 : Evolution du rapport de dépendance

Source : INSD, Projection de population du Burkina, recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.3 Fécondité

Le niveau de natalité n'a pas beaucoup évolué durant la période 1998-2006 : le taux de natalité est passé de 45,1 à 42,6 naissances pour 1000 habitants entre 1998 et 2003 tandis qu'en 2006, on a enregistré 46 naissances pour 1000 habitants.

Le taux global de fécondité générale a connu une baisse de l'ordre de 10% entre 1998 et 2003 et environ 5% entre 2003 et 2006.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,6 enfants par femme durant la période 1998-2003 et une stabilité entre 2003 et 2006 avec la valeur de 6,2 enfants par femme.

Tableau 1.3 : Indicateurs de fécondité

	1998	2003	2006
Taux brut de natalité (‰)	45,1	42,6	46,0
Taux global de fécondité générale (‰)	229	206	195
Indice synthétique de fécondité (ISF)	6,8	6,2	6,2

Source : INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

Par milieu de résidence, on note une hausse du niveau de fécondité en milieu urbain au cours de la période 2003-2006. Mais, les indicateurs de fécondité restent toujours plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 1.4 : Indicateurs de fécondité par milieu de résidence

Milieux de résidence	taux global de fécondité générale (‰)			indice synthétique de fécondité (ISF)		
	1998	2003	2006	1998	2003	2006
Urbain	137	123	141	4,1	3,7	4,6
Rural	247	229	210	7,3	6,9	6,7
Ensemble	229	206	195	6,8	6,2	6,2

Source : INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.4 Mortalité

1.4.1 Mortalité dans l'enfance

De façon générale, les niveaux de mortalité infantile et juvénile ont baissé en 2006, quoique encore élevés, par rapport à leurs niveaux antérieurs de 1998 et de 2003. En effet, en 2006, un enfant de moins d'un an court un risque de 92 pour mille de décéder et un enfant de la tranche d'âge 1-4 ans, un risque de 55 pour mille. Les enfants du milieu rural courent quelle que soit l'année considérée plus de risque de décéder que ceux du milieu urbain. Toutefois, il est à observer que les baisses enregistrées dans les niveaux de mortalité de l'enfance sont surtout imputables aux baisses de la mortalité en milieu rural.

Tableau 1.5 : Niveau de mortalité dans l'enfance selon le milieu de résidence

Niveau de mortalité	1998			2003			2006		
	Urbain	Rural	Burkina	Urbain	Rural	Burkina	Urbain	Rural	Burkina
Quotient de mortalité infantile (‰)	67,4	113,2	108,6	70	95	93	63,58	97,86	91,74
Quotient de mortalité juvénile (‰)	66,2	137,1	129,5	71	117	110	29,82	61,51	55,26

Source : INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1998 et 2003) et recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.4.2 Espérance de vie à la naissance

La conséquence de la baisse du niveau de mortalité s'est traduite par un accroissement de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 48,5 ans à 56,7 ans entre 1985 et 2006. La distinction par sexe révèle que l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre un gain de 7,6 ans chez les hommes et de 8,7 ans chez les femmes entre 1985 et 2006.

Tableau 1.6 : Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1985	1991	1996	2006
Masculin	48,2	50,7	53,5	55,8
Féminin	48,8	53,2	54,1	57,5
Ensemble	48,5	52,2	53,8	56,7

Source : INSD, Enquête démographique (1991) et recensements (1985, 1996 et 2006)

CHAPITRE 2 : SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE

La santé constitue un secteur important dans le développement d'un pays. La politique dans ce domaine se caractérise par une volonté de rendre les soins accessibles à toute la population, riches comme pauvres, en milieu urbain et rural. Les infrastructures et le personnel de santé connaissent une évolution depuis 2002, mais restent toujours insuffisants. Les couvertures prénatale et obstétricale sont faibles surtout en milieu rural. Le SIDA connaît une évolution inquiétante et la situation sanitaire de la mère et de l'enfant demeure préoccupante. Les besoins alimentaires ne sont pas toujours couverts.

DEFINITION DES CONCEPTS

Accouchement assisté par du personnel : accouchement conduit par une personne qualifiée : Au Burkina le personnel devrait avoir au moins le niveau d'accoucheuse auxiliaire.

Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période.

Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse.

Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée.

Journée d'hospitalisation : Séjour que le malade effectue dans un établissement sanitaire. Les hospitalisations sont comptées en jours (le premier jour et le dernier jour étant comptés un seul jour).

La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelque soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminé ou aggravé par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).

Le rapport de mortalité maternelle (RMM)= (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) * 100 000.

Le taux de couverture obstétricale = (Nombre de femmes assistées à l'accouchement / Nombre d'accouchements attendus) *100.

Le taux de couverture prénatale (CPN) : c'est le pourcentage des femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé au cours de leur grossesse.

Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

Rayon moyen d'action théorique : Le rayon moyen d'action mesure la distance moyenne théorique parcourue par la population d'une localité pour accéder à une formation sanitaire (Centre de santé et de promotion sociale, dispensaire et maternité isolés).

La malnutrition est le fait que l'alimentation soit mal assurée. Un enfant mal nourri est en situation de faiblesse physique et est de ce fait exposé aux infections et au risque de décéder. Ce sont des enfants pour lesquels l'indice taille pour âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence.

Couverture des besoins alimentaires : établit la balance entre le disponible de production, à savoir la production brute déduite de 15% pour semences et pertes, et les besoins de consommation des populations des provinces. Les autres sources de disponibilités ou les autres utilisations à l'intérieur des provinces ne sont pas prises en compte dans cette comparaison, faute de données.

2.1. Évolution des infrastructures de santé

Le système de santé du Burkina Faso comprend quatre niveaux qui assurent des soins primaires, secondaires et tertiaires :

-Le Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) est le niveau de soins le plus périphérique. Il comporte un dispensaire et une maternité. Cependant il existe toujours des dispensaires et des maternités isolés.

-Le Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) constitue le deuxième niveau de soin et le premier niveau de référence pour les CSPS et pour les dispensaires et maternités isolés. Certains centres médicaux ne disposant pas encore d'antenne chirurgicale sont appelés simplement Centres Médicaux (CM).

-Le Centre Hospitalier Régional (CHR) est le troisième niveau de soins. Il sert de référence pour les centres médicaux avec ou sans antenne chirurgicale.

-Le Centre Hospitalier National (CHN) est le niveau le plus élevé et sert de lieu de référence pour les soins spécialisés et de site de formation des différentes catégories de personnels et de recherche.

Les données sur ces infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité géographique de celles-ci. Les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burkina Faso. Leur nombre est passé de 1051 en 2002 à 1352 en 2008 soit un accroissement de 28,6 %.

Le nombre de centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) a également augmenté passant de 36 en 2002 à 42 en 2006 mais est resté constant entre 2006 et 2008.

En revanche, le nombre de centres médicaux (CM), d'hôpitaux nationaux ou régionaux est resté quasi stationnaire sur la période. Certaines infrastructures ont même connu un recul au niveau de leur nombre. Cela pourrait s'expliquer par le changement de statut de certaines d'entre elles. C'est l'exemple des dispensaires seuls qui sont passés de 173 en 2006 à 113 en 2008 puis des maternités seules qui passent de 39 en 2002 à 22 en 2008.

Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé

Type d'infrastructure	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hôpitaux nationaux / régionaux	12	12	12	12	12	12	12
Centres médicaux avec antenne chirurgicale	36	38	41	41	42	42	42
Centres médicaux	28	33	42	35	26	33	32
CSPS	1051	1147	1148	1 172	1211	1268	1352
Dispensaires seuls	87	93	67	83	173	164	113
Maternités seules	39	28	16	23	18	21	22
TOTAL	1253	1351	1326	1366	1487	1540	1573

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.2 Evolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burkina Faso se compose essentiellement de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, d'infirmiers, de sages femmes et de maïeuticiens d'Etat. D'une façon générale, l'effectif du personnel de santé a connu une augmentation entre 2002 et 2008, passant de 4352 à 7609, soit un accroissement de près de 75%. Les infirmiers diplômés d'Etat constituent l'effectif le plus important du personnel de santé. Leur nombre est passé de 1698 en 2002 à 2575 en 2008, soit un accroissement de plus de 51%. Concernant les sages-femmes et les maïeuticiens d'Etat, leur nombre est passé de 576 en 2002 à 697 en 2008 ce qui représente une augmentation d'environ 21%. En résumé, en 2008, les effectifs des professionnels de santé considérés ci-dessous sont tous en augmentation dans les formations sanitaires publiques. Toutefois, le nombre de chirurgiens dentistes est en baisse depuis 2006 (-10,5%).

Tableau 2.2 : Évolution du nombre de personnel de santé publique

Type de personnel	2002*	2003	2004**	2005	2006	2007	2008
Médecins	490	323	359	362	392	441	473
Chirurgiens dentistes	36	21	30	30	50	38	33
Pharmaciens	60	19	35	nd	51	58	78
Assistant de santé	nd	nd	1 202	nd	1 319	1490	1583
Infirmiers diplômés d'état	1698	1739	1 984	nd	1 695	2338	2575
Infirmiers brevetés spécialisés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Infirmiers brevetés	1492	1574	1 735	nd	1 575	1924	2170
Sages femmes / maïeuticien d'état	576	441	504	nd	456	604	697
TOTAL	4352	4117	5849	nd	5395	5403	7609

* il s'agit de l'ensemble du personnel du ministère de la santé (niveau central, intermédiaire et périphérique)

** Il s'agit du personnel des formations sanitaires publiques

Source : DEP/ Ministère de la Santé/ Annuaire statistique/santé

2.3 Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet d'apprécier la couverture au niveau national en termes de nombre de personnel de santé. Il mesure la disponibilité des agents de santé pour la prise en charge sanitaire des populations dans les structures publiques de soins. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burkina Faso est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS. En dépit de l'accroissement de l'effectif du personnel sur la

période 2002-2008, des efforts restent encore à faire en matière de couverture sanitaire étant donné que l'effectif de la population a également augmenté sur la même période.

Le meilleur niveau de couverture atteint en 2008, est le nombre d'habitants par infirmier d'Etat (5721 Habitants/infirmier d'Etat). Il est assez proche de la norme de l'OMS qui est de 5000 habitants. Par contre, les couvertures en médecins, en sages-femmes/maïeuticiens d'Etat et en infirmiers brevetés demeurent respectivement plus de 3 et 4 fois supérieures aux normes de l'OMS soit respectivement de 31144, 21135 et 6789 habitants.

Ces ratios sont en amélioration en 2008. Ils sont cependant sous-estimés dans la mesure où ils ne tiennent pas compte de l'ensemble des agents de santé des formations sanitaires privées et des structures centrales.

Tableau 2.3 : Nombre d'habitants par unité de personnel

Personnel de santé	Norme OMS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Médecins	1/10 000	24744	37981	36439	nd	33 360	32496	31144
Sages femmes / maïeuticien d'état	1/5 000	21050	28163	25243	nd	30580	23726	21135
Infirmiers d'état	1/5 000	7141	7142	6413	nd	8854	6129	5721
Infirmiers brevetés	1/3 000	8126	7891	7333	nd	8227	7448	6789

Source : Tableau de bord du Ministère de la santé 2008

2.4 Evolution du rayon moyen d'action théorique des CSPS

Le rayon moyen d'action théorique exprime pour une zone géographique contenant une ou plusieurs formations sanitaires, la distance moyenne parcourue par la population pour atteindre une formation sanitaire. Au Burkina Faso, cet indicateur a connu une amélioration au cours de la période 2002-2008, mais reste supérieur à la distance préconisée par l'initiative de Bamako (5 Km). Le rayon moyen d'action théorique est en baisse en 2008 et se situe à 7,5 km. Il est ainsi en amélioration de 0,17 km par rapport à 2007 et de 0,28 km par rapport à 2006.

Toutefois, des disparités existent entre provinces. Les provinces de la Comoé, du Komandjoari, de la Kompienga, de la Tapoa, du Yagha et de l'Oudalan sont les moins favorisées, avec un rayon moyen d'action théorique de plus de 12 km. Dans 17 provinces, le rayon moyen d'action des CSPS est compris entre 5 et 8 km en 2008. Six (6) provinces ont un rayon conforme ou respectant la norme recommandée par l'initiative de Bamako. En effet dans ces provinces, le rayon moyen d'action est inférieur à 5 km.

Tableau 2.4 : Rayon moyen d'action théorique des CSPS par province (en km)

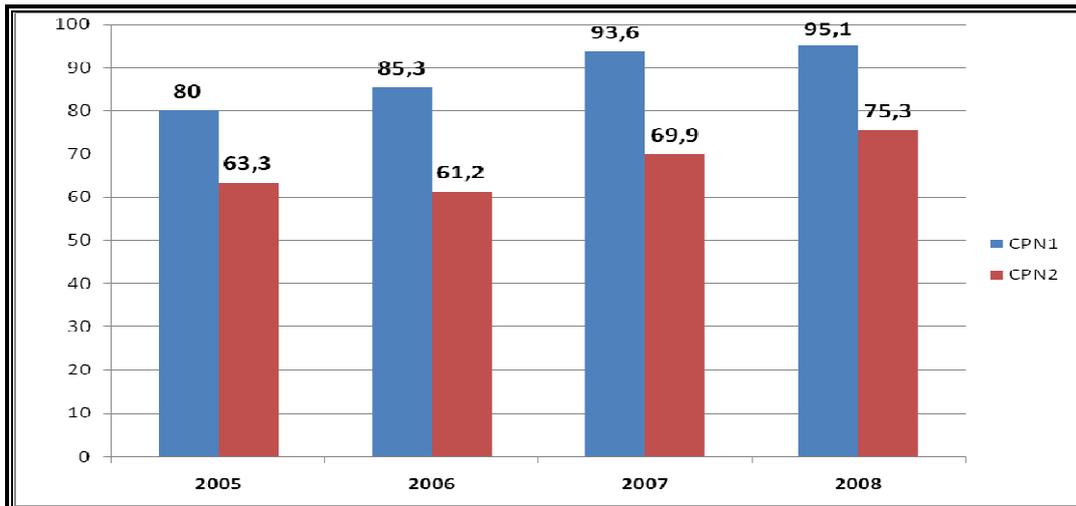
Provinces	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Balés	7,65	7,23	6,99	7,37	7,37	7,37	6,88
Bam	7,81	8	7,81	7,46	7,63	7,30	7,46
Banwa	9,27	9,05	8,84	9,05	8,84	8,46	8,54
Bazèga	6,74	6,62	6,41	6,32	6,32	6,08	5,94
Bougouriba	10,65	9,72	10,16	10,16	10,16	9,34	9,72
Boulgou	7,83	7,72	6,85	6,64	6,39	6,22	9,20
Boulkiemdé	6,15	5,64	4,94	4,85	4,8	4,47	4,22
Comoé	11,69	11,69	11,38	11,38	10,48	10,72	12,16
Ganzourgou	7,22	6,59	6,28	6,28	6,10	6,10	6,10
Gnagna	11,29	10,35	10,15	9,96	9,78	9,96	9,66
Gourma	16,84	15,31	12,19	11,94	11,29	10,40	9,22
Houet	6,62	6,38	6,25	6,34	5,90	6,09	6,72
Ioba	9,52	9,24	8,52	8,52	7,33	7,33	7,07
Kadiogo	3,11	3,15	3,11	3,12	2,25	2,40	2,68
Kénédougou	8,82	8,82	8,57	8,13	8,13	7,84	7,84
Komandjoari	nd	nd	16,37	16,37	17,93	15,15	13,37
Kompienga	20,08	20,08	18,59	18,59	18,59	17,39	16,40
Kossi	11,83	10,39	10,39	9,38	9,38	9,56	8,49
Koulpélogo	9,74	9,26	8,85	8,66	8,49	8,49	8,66
Kouritenga	6,07	5,95	5,95	5,84	5,73	5,18	4,93
Kourwéogo	6,79	6,5	5,63	5,46	5,03	5,17	4,91
Leraba	7,88	7,23	6,57	6,43	6,43	6,06	5,75
Loroum	9,55	9,22	8,42	8,66	8,93	8,93	8,93
Mouhoun	9,3	8,88	9,08	8,88	7,91	7,91	7,62
Nahouri	9,7	9,7	8,25	8,48	8,03	7,63	7,46
Namentenga	9,81	10,46	10,01	9,27	9,27	9,11	9,11
Nayala	8,24	7,98	7,74	7,32	7,32	7,14	7,85
Noumbiel	9,94	11,66	11,66	10,43	9,94	10,43	10,43
Oubritenga	5,72	5,52	4,76	4,70	4,76	4,70	4,64
Oudalan	17,85	14,57	15,08	15,08	13,69	14,57	14,57
Passoré	6,1	5,78	5,5	5,63	8,74	8,06	8,27
Poni	13,23	9,15	9,15	8,96	7,42	7,76	7,16
Sanguié	8,65	7,81	7,28	7,06	7,06	7,06	6,86
Sanmatenga	7,74	7,55	7,3	7,47	6,94	6,87	5,52
Séno	13,02	12,12	11,74	11,74	11,39	11,39	11,39
Sissili	11,1	10,77	9,98	9,98	10,20	9,98	9,38
Soum	16,71	15,63	13,04	11,81	12,26	12,26	11,41
Sourou	9,49	9,05	9,05	9,05	9,05	8,66	8,31
Tapoa	15,34	14,97	14,97	15,34	14,31	14,00	13,72
Tuy	8,25	8,07	7,74	8,07	7,90	7,32	7,32
Yagha	9,93	13,72	14,39	13,72	13,72	13,72	13,72
Yatenga	7,9	5,91	5,94	5,64	5,39	5,26	7,29
Ziro	nd	nd	12,96	11,37	11,37	10,96	9,94
Zondoma	nd	nd	615	5,67	5,28	3,82	3,51
Zoundwéogo	7,16	6,72	6,35	6,24	6,13	6,24	5,94
Ensemble	9,07	8,68	8,34	8,19	7,83	7,69	7,5

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.5. Evolution du taux de couverture prénatale

Entre 2005 et 2008, la tendance générale du taux de couverture de la consultation prénatale (CPN) au Burkina Faso est à la hausse. Pour ce qui est de la CPN1, il est passé de 80,0% en 2005 à 95,1% en 2008. Pour la CPN2, elle est passée de 63,3% en 2005 à 75,3% en 2008. Cependant, cette hausse cache une légère baisse durant la période 2005-2006 pour la CPN2. En effet le taux de couverture de la CPN2 est passé de 63,3% à 61,2% de 2005 à 2006.

Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)



Source: Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

En dépit des efforts consentis en la matière, il existe encore d'énormes disparités entre les provinces. Ainsi, 21 provinces possèdent un taux de CPN1 supérieur à 100% par contre plus de 53% des provinces ont un taux en dessous de la moyenne nationale (95,1%). Pour ce qui est de la CPN2, elle est tout autant nécessaire pour la santé de la femme et de l'enfant. Par conséquent, il reste encore des efforts à fournir dans la mesure où seulement 2 provinces ont un taux de couverture de la CPN2 d'au moins 100%.

Tableau 2.5 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par province

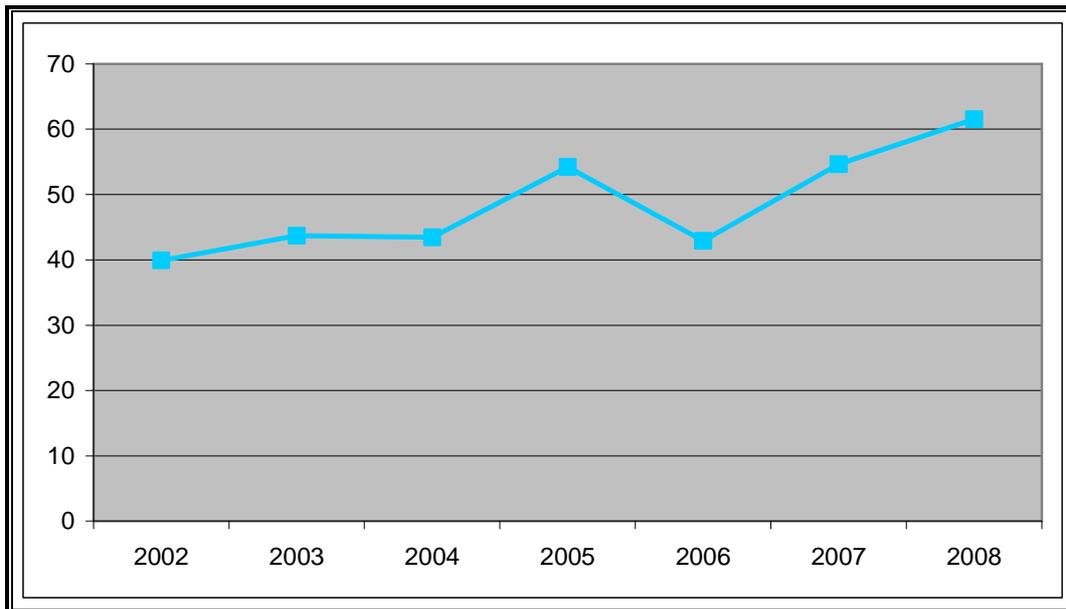
Provinces	2005		2006		2007		2008	
	CPN1	CPN2	CPN1	CPN2	CPN1	CPN2	CPN1	CPN2
Kadiogo	66,89	109,86	74,7	53,1	83,95	54,88	66,67	48,52
Ouhimbira	60,24	68,15	84,2	63,5	86,26	69,25	82,45	72,31
Boulkiemdé	80,36	57,61	77,79	60,47	85,54	69,33	76,25	68,07
Passoré	66,37	42,74	75,4	67,8	72,30	51,39	75,19	57,56
Kourwéogo	77,44	59,94	90,8	71,4	92,00	74,94	86,49	76,55
Yatenga	70,95	31,77	79,64	51,22	91,72	63,48	87,33	61,24
Kouritenga	86,31	69,15	84,7	66,9	86,29	70,47	95,19	82,62
Zoundoma	68,62	40,21	38,3	21,6	86,97	55,85	80,84	58,78
Houet	84,18	58,14	80,61	56,18	86,15	66,86	102,07	77,52
Ganzourgou	85,88	67,13	84,7	68,1	84,48	80,14	97,19	87,19
Zoundwéogo	80,31	65,20	84	68,6	84,39	70,10	85,67	77,67
Bazèga	84,80	52,29	70,82	57,41	70,45	61,46	76,68	70,53
Leraba	116,94	74,89	88,7	62,5	115,73	89,30	135,55	113,17
Boulgou	96,11	78,42	78,56	63,98	86,47	70,16	93,56	80,79
Balés	85,91	95,64	122,1	87,4	99,85	73,37	107,68	82,77
Sanguié	80,68	48,66	83,7	55,4	106,75	92,84	96,20	75,89
Sanmatenga	80,31	60,70	84,67	66,44	95,99	76,35	87,81	75,67
Tuy	100,39	67,29	101,2	70,4	97,46	69,62	107,94	78,37
Nayala	90,39	83,80	81,7	62,5	86,95	69,22	91,90	79,43
Bam	84,62	63,28	108,8	80,4	115,67	92,35	109,82	93,83
Nahouri	78,87	54,28	77	55,6	84,04	65,90	94,89	80,90
Loroum	45,72	44,78	119	75,7	83,94	57,76	89,95	67,15
Ioba	90,70	58,46	91,5	62,9	107,39	81,72	101,12	83,08
KénéDougou	93,80	62,29	107,9	66,2	102,54	75,60	108,42	86,43
Banwa	83,72	81,67	88,6	61,1	92,95	66,11	103,53	85,68
Koulpélogo	110,37	60,27	108,3	89,2	136,45	97,37	98,28	87,67
Sourou	55,94	26,35	81,3	64,4	88,08	59,78	100,94	80,36
Mouhoun	98,85	84,80	61,1	41,7	87,85	61,82	95,85	75,33
Poni	86,13	58,55	73,7	54,1	89,33	67,78	84,17	69,02
Sissili	95,30	61,03	98,6	66,9	103,13	72,46	103,50	73,56
Namentenga	92,89	65,62	120,8	79,1	125,14	95,75	124,08	97,24
Gnagna	89,40	65,70	94,3	68,7	103,72	78,35	101,38	86,23
Bougouriba	92,76	53,03	87,2	50,7	104,62	81,13	105,32	83,55
Kossi	69,63	63,50	73,9	46,9	86,95	60,12	98,84	77,52
Comoé	72,80	46,33	83,5	51,4	99,68	64,45	109,76	80,85
Noumbiel	86,59	52,20	90,3	58,7	120,37	86,30	118,39	88,78
Séno	79,21	47,24	92,7	53,0	100,79	62,42	120,59	80,06
Gourma	106,93	77,79	107,9	78,3	113,67	90,54	128,39	103,65
Ziro	76,05	49,38	82,7	59,3	92,97	69,19	92,39	78,98
Soum	39,50	23,41	64,8	36,7	71,90	47,12	96,76	66,06
Yagha	83,63	44,98	104,2	65,0	113,37	72,44	120,99	88,24
Tapoa	90,88	67,08	100	79,0	108,25	89,50	104,36	86,23
Oudalan	54,96	32,30	68,4	40,1	79,90	54,67	89,22	65,32
Komandjoari	82,52	55,12	94,6	66,1	115,25	85,16	111,78	85,41
Kompienga	119,66	85,12	130,1	97,2	151,71	123,98	114,28	99,96
Ensemble	79,97	63,31	85,3	61,2	93,59	69,87	95,1	75,3

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.6 Evolution du taux de couverture obstétricale

Durant la période 2002-2008, le taux de couverture obstétricale a connu une augmentation malgré de grandes oscillations. Cependant, des efforts restent à consentir pour une meilleure assistance des accouchements. En effet, le taux de couverture obstétricale est passé de 39,9% à 61,5% soit un accroissement de 54,2%. En d'autres termes, en 2008, près de quatre (4) femmes sur dix (10) accouchent toujours hors des centres médicaux et/ou sans l'assistance d'un personnel qualifié. Ces conditions d'accouchement (sans assistance) favorisent les décès maternels et infantiles.

Graphique 2.2 : Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (en %)



Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

Les différences entre les provinces sont considérables. En effet, en 2008, on note encore 6 provinces où plus de 50% des accouchements se font hors des formations sanitaires et sans assistance médicale. La situation est plus préoccupante dans certaines provinces comme le Seno, l'Oudalan, et le Poni où plus de 6 femmes sur 10 ne sont pas assistées lors de leur accouchement.

Tableau 2.6 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par province

Provinces	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Kadiogo	65,48	62,54	57,50	64,74	63,9	68,33	61,12
Ouhritenga	47,47	44,68	40,24	31,28	48,3	80,21	75,42
Boulkiemdé	48,11	44,35	52,54	62,23	43,19	58,80	59,89
Passoré	33,30	46,55	55,16	50,89	30,5	43,30	49,58
Kourwéogo	54,99	59,07	71,7	52,39	49,1	58,61	79,37
Yatenga	33,18	40,57	39,10	43,52	34,07	53,44	51,55
Kouritenga	nd	64,10	66,64	74,76	56,7	66,68	79,44
Zoundoma	nd	nd	56,22	50,18	38,0	52,02	60,40
Houet	42,59	46,05	35,82	50,09	42,62	51,48	63,52
Ganzourgou	51,83	64,05	39,77	64,15	53,3	69,07	82,14
Zoundwéogo	59,57	68,27	45,07	67,93	54,1	65,02	74,35
Bazèga	20,35	22,83	31,24	49,44	43,16	56,20	76,68
Leraba	146,29	84,36	78,37	92,11	54,2	75,79	105,31
Boulgou	20,52	46,31	61,97	62,68	47,28	59,21	63,93
Balés	46,70	62,07	67,53	75,71	73,9	66,88	82,31
Sanguié	30,87	31,86	36,89	48,03	30,8	48,20	58,82
Sanmatenga	43,28	45,84	45,92	51,37	33,49	46,27	53,12
Tuy	67,09	67,89	65,63	76,12	61,2	62,74	80,61
Nayala	62,62	68,56	57,85	77,21	53,3	57,98	71,34
Bam	67,70	65,12	69,75	75,93	57,4	79,03	83,42
Nahouri	37,62	47,61	29,56	58,67	36,0	50,13	65,63
Loroum	41,33	18,24	46,89	54,31	27,1	38,69	44,70
Ioba	39,43	47,08	59,62	58,93	43,1	65,12	71,82
KénéDougou	59,10	57,61	60,80	71,26	57,2	68,58	77,62
Banwa	41,34	45,04	38,32	47,98	47,0	52,76	67,95
Koulikégo	nd	20,17	34,90	61,32	74,6	83,42	74,57
Sourou	38,24	37,28	38,23	34,65	40,7	52,24	74,18
Mouhoun	46,23	22,16	46,67	54,75	27,0	47,68	63,73
Poni	13,28	17,32	19,83	34,61	17,6	28,63	33,96
Sissili	13,85	12,69	34,45	64,07	40,4	48,05	58,11
Namentenga	35,01	40,97	32,85	57,41	38,3	48,03	55,92
Gnagna	33,73	38,67	39,51	44,75	32,9	45,28	52,32
Bougouriba	32,12	37,34	37,89	45,32	35,4	49,16	55,83
Kossi	44,94	58,64	56,83	72,72	28,7	41,98	56,79
Comoé	36,06	38,05	40,55	39,90	38,8	46,68	63,08
Noumbiel	20,03	45,55	51,99	48,22	21,6	45,72	54,02
Séno	26,94	29,55	39,42	35,81	17,5	19,77	34,88
Gourma	20,66	25,64	33,92	45,28	36,8	49,99	66,90
Ziro	nd	nd	22,24	31,69	17,8	37,10	51,31
Soum	14,81	9,27	100,23	20,74	15,4	30,47	41,04
Yagha	24,83	28,38	33,63	58,50	24,0	34,07	47,19
Tapoa	26,54	38,00	45,90	47,36	43,7	55,28	61,33
Oudalan	17,69	22,75	22,43	27,61	17,0	21,86	22,62
Komandjoari	nd	nd	22,97	35,44	36,2	56,45	58,99
Kompienga	22,62	50,98	54,13	52,56	55,0	95,90	86,29
Ensemble	39,90	43,69	43,45	54,24	42,9	54,63	61,54

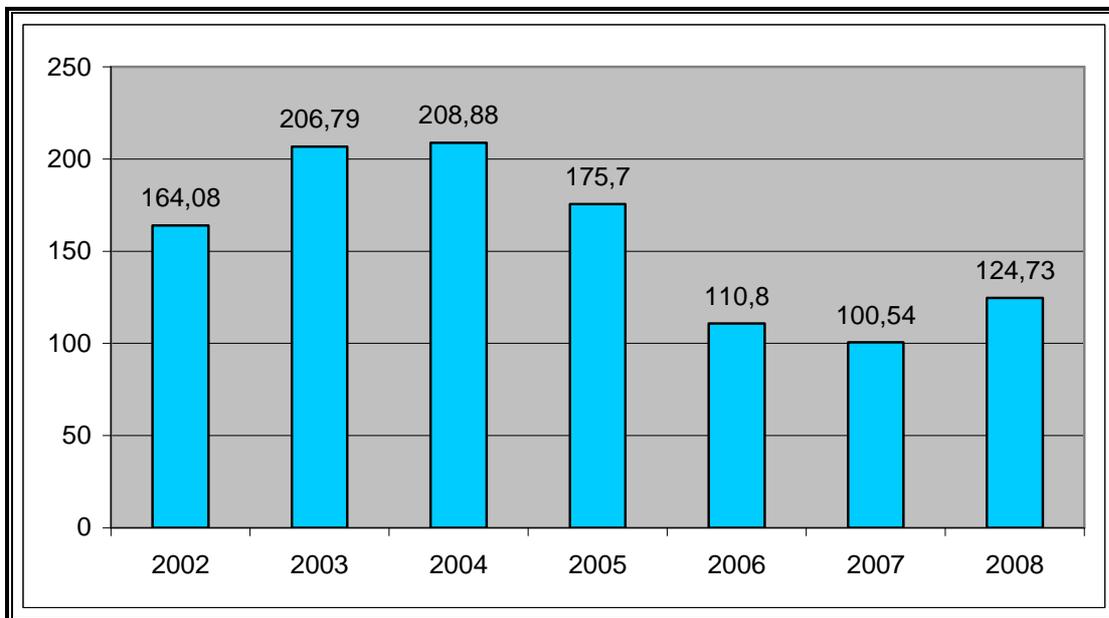
Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.7. La mortalité maternelle dans les formations sanitaires

2.7.1. Évolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires

On constate qu'entre 2002 et 2008, le niveau du rapport de mortalité maternelle calculé à partir des données collectées dans les formations sanitaires s'est nettement et globalement amélioré. En effet, il est passé de plus de 164 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2002 à environ 125 en 2008. Cependant, il faut noter que cette baisse s'est faite en dents de scies. Le RMM a d'abord augmenté entre 2002 et 2004 passant de 164 décès à 209 décès, puis a entamé une baisse en 2005 pour atteindre un niveau de moins de 101 décès en 2007. Entre 2007 et 2008 ce rapport a encore augmenté pour atteindre son niveau actuel. Toutefois, cet indicateur peut être sous-estimé vu que toutes les femmes ne bénéficient pas de soins obstétricaux (le taux de couverture obstétrical étant de 61,54% en 2008).

Graphique 2.3 : Evolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires au Burkina Faso (pour 100 000)



En 2008, la valeur du rapport de mortalité maternelle au niveau national cache d'énormes disparités entre les provinces. Il est enregistré dans certaines provinces plus de 300 décès maternels pour 100000 naissances. On note à cet effet les provinces du Yagha, de l'Oudalan, du Soum et de la Sissili, avec respectivement des RMM de 584,6 ; 391,3 ; 343,8 et de 336,5 pour 100000 naissances. Par contre les provinces comme le Gourma, le Kourwéogo, le Séno et le loba enregistrent des RMM inférieures à 30 pour 100 000.

Tableau 2.7 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 000 naissances) par province

Provinces	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Balés	73,37	224,27	280,62	18,87	249,3	188,64	198,39
Bam	143,36	251,75	243,61	345,88	10,9	127,25	79,89
Banwa	148,49	79,86	73,51	284,04	164,4	125,82	78,46
Bazèga	197,46	262,47	131,68	231,77	131,96	76,03	62,90
Bougouriba	65,88	273,72	127,80	357,10	353,7	360,77	77,50
Boulgou	288,18	25,65	25,52	100,95	39,71	18,50	33,71
Boulkiemdé	105,73	423,67	110,17	97,68	95,46	20,68	17,89
Comoé	20,02	82,73	197,17	118,37	105,6	36,58	94,51
Ganzourgou	172,55	120,21	152,88	265,92	119,0	81,43	62,72
Gnagna	266,79	624,02	1664,15	263,75	151,7	124,19	108,38
Gourma	394,22	353,47	312,86	90,45	173,5	38,82	10,28
Houet	91,59	55,89	90,00	56,25	12,01	7,88	94,23
Ioba	93,60	238,21	115,27	155,87	48,3	101,17	29,74
Kadiogo	18,33	22,49	39,01	37,79	76,4	46,96	61,82
KénéDougou	79,38	94,66	82,80	256,67	227,2	91,95	104,03
Komandjari	nd	nd	181,16	424,63	44,4	364,63	132,91
Kompienga	nd	162,73	72,36	237,70	212,4	98,28	272,04
Kossi	191,01	541,71	438,60	402,62	163,2	363,81	92,11
Koulpélogo	1093,29	616,14	336,91	80,15	149,2	98,25	43,20
Kouritenga	226,35	115,00	143,39	145,74	39,8	103,80	68,15
Kourwéogo	58,70	231,37	554,79	234,88	46,4	109,92	21,01
Leraba	240,93	126,98	290,38	46,96	208,0	289,50	199,41
Loroum	438,07	420,17	Nd	399,69	309,1	184,03	178,31
Mouhoun	84,47	709,22	188,73	126,80	38,3	41,92	32,22
Nahouri	269,06	456,32	666,30	420,90	83,5	245,57	159,09
Namentenga	97,13	365,07	305,50	508,47	81,5	212,09	203,70
Nayala	95,58	101,87	67,02	105,28	19,3	102,23	102,48
Noumbiel	336,13	232,56	137,08	nd	65,8	72,67	60,28
Oubritenga	176,19	269,78	540,54	212,31	50,5	123,41	102,20
Oudalan	1607,14	1630,43	779,38	1043,61	702,1	645,16	391,26
Passoré	167,47	nd	Nd	158,59	136,9	107,54	111,92
Poni	205,48	536,19	155,28	104,38	81,1	57,04	Nd
Sanguié	76,16	0,00	154,56	90,17	254,2	31,33	50,53
Sanmatenga	86,73	181,56	136,65	197,38	90,02	69,90	37,43
Séno	507,61	763,70	1193,47	211,85	29,0	66,14	22,24
Sissili	541,52	227,27	77,76	453,66	64,3	229,98	336,47
Soum	489,54	2275,31	145,73	942,61	525,0	406,01	343,81
Sourou	215,98	356,07	171,07	186,68	106,6	72,81	132,14
Tapoa	260,60	204,76	188,36	36,81	154,7	111,85	99,12
Tuy	262,21	137,31	368,46	312,66	168,1	155,98	102,04
Yagha	1218,77	2859,96	1717,70	1505,31	500,5	510,00	584,64
Yatenga	148,18	104,00	51,23	136,87	50,12	71,52	68,92
Ziro	nd	nd	317,46	440,76	15,8	137,22	160,63
Zonoma	nd	nd	366,47	299,75	182,8	54,65	Nd
Zoundwéogo	49,26	229,10	614,75	103,46	80,3	129,33	36,72
Ensemble	164,08	206,79	208,88	175,70	110,8	100,54	124,73

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.7.2 Evolution des différentes causes de décès maternels dans les formations sanitaires

Il ressort du tableau 2.8 que les principales causes des décès maternels sont les hémorragies (26,1 % de cas de décès maternels en 2008) et les infections (21,2% de cas de décès maternels en 2008). On note que les proportions de décès maternels liés à ces différentes causes ont connu une hausse très importante entre 2007 et 2008.

Tableau 2.8 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%)

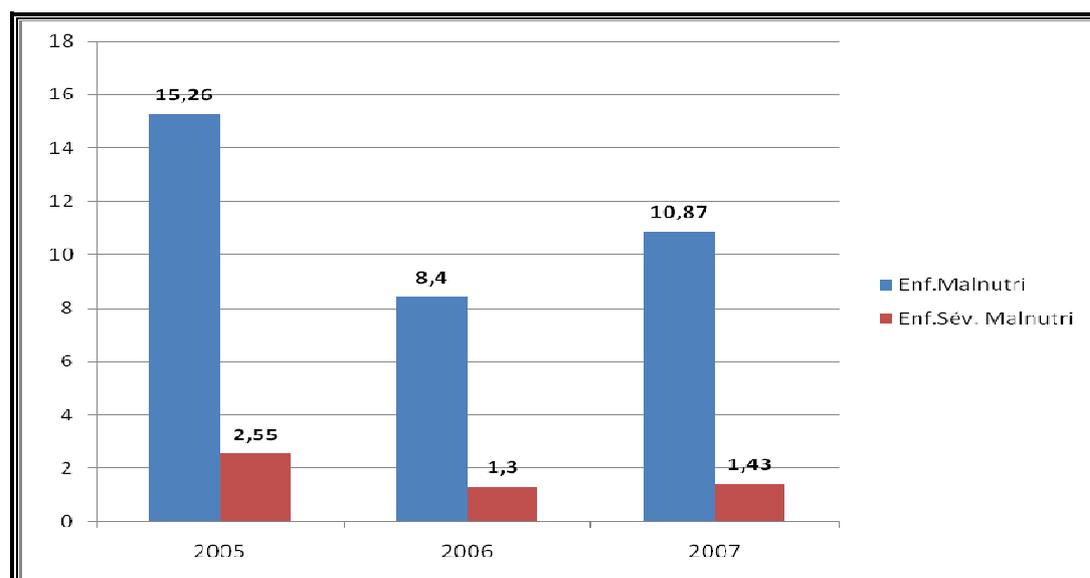
Causes de décès	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hémorragie	20,11	21,93	12,50	34,77	23,6	11,1	26,07
Infections	20,11	18,18	19,44	27,96	14,8	10,1	21,20
Rétention placentaire	12,96	10,96	nd	9,32	8,6	nd	03,44
Rupture utérine	5,56	4,01	13,89	8,60	7,3	8,8	03,15
Eclampsie	1,85	2,94	3,70	5,73	3,9	8,3	07,16
Complications d'avortements	6,08	10,96	6,48	6,09	6,7	6,8	nd
Disproportion foeto-pelvienne	1,32	3,74	5,09	4,66	2,3	5,3	01,72
Présentation vicieuse	3,70	2,14	0	2,87	0,8	2,5	01,15
Autres	28,31	25,13	38,89	36,92	32,1	47,1	36,10
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,0	100,00

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.8 Evolution du taux de malnutrition

En 2005, 15,3 % des enfants de moins de cinq ans amenés en consultation étaient malnutris contre 10,19 % en 2008. Les enfants dont l'indice taille pour âge se situe à moins de trois écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence sont considérés comme atteints de retard de croissance sévère ou malnutrition sévère. La proportion des enfants atteints de malnutrition sévère en 2005 était de 2,55% contre 1,43 % en 2007. On constate en 2008, que parmi les enfants malnutris, 13,27% souffrent d'une malnutrition sévère.

Graphique 2.4 : Taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%)



Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

En 2008, la malnutrition a surtout affecté les enfants des provinces du Lorum, du Namentenga, de l'Oudalan, du Séno et du Soum où le taux de malnutrition est de plus de 20%. Parmi les provinces les moins touchées par le phénomène, on peut citer le Nayala (0,78%), l'Oubritenga (2,72%). Parmi les enfants malnutris, les enfants des provinces d'Oubritenga, du Nayala, de Tuy, de la Comoé, du Zondoma sont sévèrement malnutris plus de 20%.

Tableau 2.9 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés en consultations (%) par provinces

Provinces	2005		2006		2007		2008*	
	Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri						
Balés	0,00	0,00	9,70	1,0	7,58	1,05	4,12	16,19
Bam	9,54	0,78	5,60	0,9	10,41	1,21	11,54	9,38
Banwa	3,40	0,29	4,30	0,8	5,98	0,94	7,12	12,48
Bazèga	5,88	1,03	4,02	0,5	2,81	0,26	10,48	4,43
Bougouriba	1,24	0,06	1,60	0,0	100,00	11,28	18,91	2,08
Boulgou	5,79	0,96	5,27	0,7	4,68	0,63	5,44	10,35
Boulkiemdé	8,46	1,98	9,54	2,3	14,07	3,67	6,11	21,04
Comoé	10,23	4,16	7,90	3,6	9,04	2,72	7,55	23,35
Ganzourgou	1,79	0,34	1,80	0,2	4,26	1,91	3,18	17,42
Gnagna	17,30	1,78	9,80	0,8	11,61	0,87	10,44	5,14
Gourma	14,86	1,67	12,70	1,5	15,22	1,46	10,61	5,73
Houet	10,56	2,21	9,22	1,9	35,78	7,40	7,24	19,63
Ioba	3,00	0,59	3,20	0,5	21,69	1,19	11,50	4,07
Kadiogo	4,23	0,02	3,00	0,5	3,17	0,36	3,20	12,37
KénéDougou	5,22	0,79	6,30	1,2	100,00	18,18	5,74	19,15
Komandjoari	30,34	1,92	12,90	2,0	10,75	0,66	8,86	6,96
Kompienga	26,37	4,61	21,10	4,5	14,54	2,34	9,86	4,88
Kossi	2,892	0,00	2,80	0,6	3,58	0,76	3,03	21,24
Koulpélogo	1,35	0,24	2,20	0,3	2,13	0,35	3,05	7,01
Kouritenga	1,43	0,19	1,70	0,2	2,91	0,34	6,12	7,15
Kourwéogo	18,56	3,61	15,00	1,9	9,54	0,63	3,85	7,69
Leraba	1,35	0,00	4,10	0,4	100,00	4,86	4,08	17,13
Loroum	59,18	0,00	18,20	4,2	27,56	5,15	26,62	5,25
Mouhoun	0,31	0,03	2,20	0,2	1,45	0,13	5,23	16,36
Nahouri	5,03	0,48	6,10	0,2	1,85	0,06	5,92	2,32
Namentenga	48,137	7,26	20,50	2,7	13,49	1,63	25,55	19,58
Nayala	51,75	0,31	1,30	0,1	0,66	0,07	0,78	31,40
Noumbiel	2,01	0,46	3,60	0,7	12,36	0,90	13,99	5,50
Oubritenga	0,39	0,33	2,50	0,8	3,67	0,54	2,72	36,64
Oudalan	36,58	8,86	25,20	3,8	24,95	1,43	20,55	8,33
Passoré	1,78	0,01	0,10	0,0	9,90	0,99	7,15	4,32
Poni	4,97	0,39	4,10	0,3	100,00	3,19	19,87	5,32
Sanguié	6,87	1,55	4,30	0,9	8,12	2,28	4,85	17,81
Sanmatenga	20,67	3,54	13,10	1,8	14,36	1,30	9,36	12,79
Séno	43,29	9,78	39,20	8,8	31,68	3,39	22,95	7,97
Sissili	14,40	2,95	9,10	1,8	5,07	0,78	4,03	12,30
Soum	28,49	3,39	33,00	8,6	25,64	3,74	23,26	9,14
Sourou	42,23	5,17	16,10	2,8	15,44	2,71	14,65	19,62
Tapoa	26,70	3,76	28,20	3,4	19,11	2,08	14,35	7,98
Tuy	4,57	1,28	18,60	5,9	100	33,97	10,92	28,80
Yagha	48,07	8,16	44,40	7,2	28,44	4,06	16,19	10,59
Yatenga	41,43	12,01	11,08	1,3	26,01	2,54	18,88	9,97
Ziro	4,68	1,09	2,00	0,5	2,55	0,60	5,25	11,27
Zondoma	38,55	33,09	14,90	0,6	41,36	2,84	8,89	20,00
Zoundwéogo	4,11	0,79	9,50	1,4	8,82	1,24	14,65	14,64
Ensemble	15,26	2,55	8,40	1,3	10,87	1,43	10,19	13,27

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

*En 2008, Taux des enfants sévèrement malnutris= Nombre d'enfants sévèrement malnutris/ Nombre d'enfants malnutris

2.9 Evolution de la durée moyenne d'hospitalisation

La durée moyenne d'hospitalisation est passée de 3 jours en 2001 à 2,15 jours en 2008. Bien que cette durée moyenne soit assez homogène pour l'ensemble des provinces, on observe des particularités pour certaines provinces comme le Séno et le Gourma qui enregistrent 1 jour en 2008.

Tableau 2.10 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires

Provinces	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Balés	0	1	3	3	3	2	2
Bam	2	3	3	3	2	3	3
Banwa	2	2	5	2	2	2	2
Bazèga	3	1	3	2	3	2	2
Bougouriba	0	4	4	3	3	3	3
Boulgou	2	3	3	2	2	2	2
Boulkiemdé	3	3	2	3	3	3	3
Comoé	3	3	2	2	2	2	2
Ganzourgou	3	2	2	2	2	2	2
Gnagna	3	3	3	2	2	2	2
Gourma	2	2	2	1	2	1	1
Houet	1	1	2	2	1	2	4
Ioba	2	4	3	3	3	2	2
Kadiogo	4	4	4	4	2	2	2
KénéDougou	3	2	2	5	9	9	3
Komandjoari	nd	nd	2	2	2	1	2
Kompienga	1	3	2	2	2	2	2
Kossi	3	3	2	3	3	2	2
Koulpélogo	3	3	3	2	2	2	2
Kouritenga	3	2	3	3	3	2	2
Kourwéogo	3	3	2	2	3	3	3
Leraba	2	2	2	2	1	1	2
Loroum	2	2	2	2	3	3	2
Mouhoun	4	2	2	3	2	2	2
Nahouri	3	2	2	2	2	3	2
Namentenga	3	3	2	2	2	2	2
Nayala	3	3	3	2	2	3	3
Noumbiel	1	2	3	3	2	2	2
Oubritenga	3	3	3	2	2	2	2
Oudalan	3	3	3	3	3	2	2
Passoré	2	3	4	1	4	4	2
Poni	2	2	2	2	2	2	2
Sanguié	2	2	2	2	3	2	2
Sanmatenga	3	3	3	3	2	2	2
Séno	3	2	nd	2	2	1	1
Sissili	3	3	2	2	2	2	2
Soum	1	1	2	2	2	2	2
Sourou	3	3	3	3	3	3	2
Tapoa	3	2	2	2	2	2	2
Tuy	2	2	2	2	2	2	2
Yagha	3	3	3	2	2	2	2
Yatenga	3	2	2	2	4	4	3
Ziro	nd	nd	2	2	2	7	3
Zondoma	nd	nd	2	2	10	1	2
Zoundwéogo	2	2	2	2	1	2	2
Ensemble	3	3	3	2	2	2	2,15

Source: Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.10 Evolution du nombre de cas de SIDA

Entre 2002 et 2008, le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA a presque doublé, passant de 19246 cas en 2002 à 36057 cas en 2008, soit un accroissement 87,35%. Cette évolution s'est faite en plusieurs étapes. En effet, entre 2002 et 2004, le nombre de nouvelles infections a presque triplé dans les formations sanitaires et entre 2004 et 2005 on note une baisse considérable du nombre de personnes infectées qui passe de 3944 cas en 2004 à 865 cas en 2005. Enfin, cet effectif sera multiplié par 4 en 2006 (3795 cas) pour pratiquement se maintenir à 3600 nouveaux cas en 2008. Toutefois, il convient de signaler que ces effectifs concernent les cas enregistrés officiellement. Le peu d'engouement de la population à se faire dépister et qui a donné lieu à l'organisation de multiples campagnes de sensibilisation conforte l'hypothèse que la réalité est sous-estimée.

Tableau 2.11 : Evolution du nombre de cas de sida

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Effectifs absolus*	1102	1199	3944	865	3795	3408	3 600
Effectifs cumulés	19246	20445	24389	25254	29049	32457	36057

*Nouveaux infectés

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

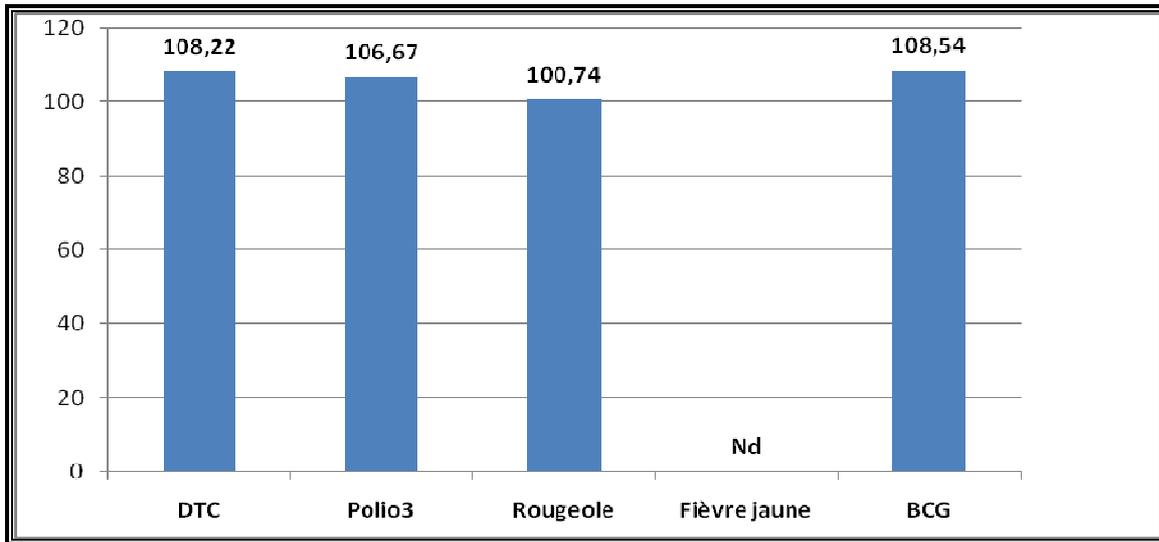
2.11 Evolution du taux de couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup selon le type de vaccin et dans le temps. En effet, entre 2002 et 2008, la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois pour le BCG est la plus élevée variant de 90,96% à 108,54%. De manière générale, la couverture vaccinale va croissant quelque soit le type de vaccin. Et, pour tous les vaccins dont on dispose d'informations, les taux de couverture sont de plus de 100% ce qui semble assez satisfaisant. Cependant cette situation pourrait aussi s'expliquer par une sous estimation des populations cibles avant les opérations de vaccinations.

Tableau 2.12 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 2002 et 2008

Provinces	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DTC	nd	78,30	87,73	96,29	95,3	102,37	108,22
Polio3	nd	77,40	82,71	94,44	94,4	102,1	106,67
Rougeole	64,63	71,08	77,75	83,86	88,1	93,9	100,74
Fièvre jaune	61,85	66,32	75,46	84,10	88,1	93,6	Nd
BCG	90,96	86,32	109,70	111,72	103,0	107,5	108,54

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

Graphique 2.5 : Taux de couverture vaccinale en 2008

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.12 Evolution du budget de la santé

La part du budget de l'Etat Burkinabé allouée à la santé a augmenté entre 2002 et 2008. En effet, on constate une hausse de plus de 120%. Mais, pendant une bonne partie de cette période, la part du budget de l'état allouée au secteur de la santé est restée en dessous de la norme OMS (10%).

Tableau 2.13 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)

ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Budget de la santé	37296,3	40134,3	51603	40190	69609,5	77 194,243	82874,1114
En % du Budget national	7,1	7,2	7,4	11,77*	7,8	8,34	8,42
Norme OMS (10% budget Etat)	52629	55812	nd	77333,7	89209,7	92 513,5151	98417,1356

* Il s'agit du % du budget de l'Etat hors dette allouée à la santé

Source : Annuaire statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.13 Sécurité alimentaire et couverture des besoins alimentaires

La campagne agricole 2007-2008 a été particulièrement insatisfaisante car les besoins alimentaires au plan national n'ont pas totalement été couverts (96%). Ce niveau de couverture reste le plus faible depuis la campagne 2001-2002. La situation fut encore plus dramatique dans les provinces du Kadiogo, du Sanmatenga, du Nahouri, du Boulgou, de la Komandjoari et de la Kompienga où seulement moins de 60% des besoins ont été couverts par la campagne. Par contre la situation est assez intéressante dans 16 provinces où le taux de couverture des besoins a atteint au moins 120%. C'est particulièrement le cas dans la Kossi avec un taux de couverture exceptionnel de 250%.

En considérant les régions agricoles, on relève que la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins présentent les taux de couverture des besoins les plus élevés pour la campagne agricole 2007-2008 avec respectivement 161% et 135%. Les taux de couverture les plus faibles sont

enregistrés dans les régions du Centre (avec la ville de Ouagadougou), du Centre Est, du Centre Nord et de l'Est avec respectivement 7%, 68% et 73% 44% de taux de couverture.

Sur les campagnes agricoles de 2001-2002 à 2005-2006, la situation au niveau national est satisfaisante. Cette situation cache cependant d'énormes disparités entre régions ou entre provinces. Les régions de la boucle du Mouhoun, du Sud-ouest, des Hauts-Bassins, et dans une moindre mesure du Centre Est qui sont les principales régions agricoles du Burkina Faso, ont été continuellement excédentaires durant la période 2001-2006. D'autres régions telles que les Cascades, l'Est, le Centre ouest et dans une moindre mesure le Nord et le Centre sud se sont ajoutés à la liste à partir de la campagne 2002/2003. Les régions telles que le Centre et le Plateau central, sont constamment en déficit alimentaire sur la période, avec un déficit plus prononcé pour le Centre (déficit variant de -87% à -60% des besoins).

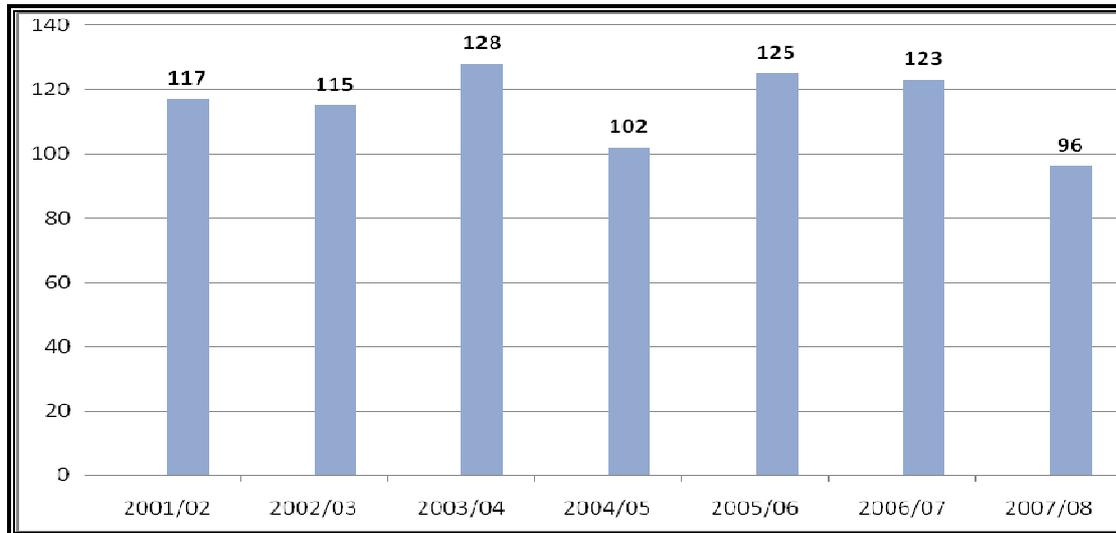
Tableau 2.14a : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires

CRPA ET PROVINCES	2001/02	DRAHRH ET 1 PROVINCES	2002/2003	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
CENTRE	40	CENTRE	18	18	13	16	14	7
Ganzourgou	81	Kadiogo	18	18	13	16	14	7
Kadiogo	20	PLATEAU CENTRAL	94	72	70	112	99	92
Oubritenga	72	Ganzourgou	100	71	84	100	101	106
Kourwéogo	72	Oubritenga	88	78	65	119	88	89
CENTRE NORD	89	Kourwéogo	93	64	47	124	115	63
Bam	82	CENTRE-NORD	86	141	99	116	82	73
Namentenga	105	Bam	59	90	58	84	52	64
Sanmatenga	84	Namentenga	121	170	159	159	143	108
CENTRE OUEST	127	Sanmatenga	80	148	85	107	62	58
Boulkiemdé	82	CENTRE-OUEST	122	129	148	140	130	105
Sanguié	156	Boulkiemdé	89	79	79	120	110	65
Sissili	178	Sanguié	105	126	137	159	120	123
Ziro	154	Sissili	186	163	124	135	169	164
CENTRE SUD	103	Ziro	178	244	415	176	158	113
Bazèga	124	CENTRE-SUD	101	91	106	109	95	80
Nahouri	46	Bazèga	121	107	111	113	98	84
Zoundwéogo	112	Nahouri	44	53	74	67	63	39
SAHEL	111	Zoundwéogo	113	96	118	127	107	103
Oudalan	142	SAHEL	75	128	54	151	127	119
Séno	60	Oudalan	53	161	16	144	115	75
Soum	142	Seno	88	129	55	229	146	171
Yagha	96	Soum	66	125	47	105	132	112
MOUHOUN	174	Yagha	95	96	104	127	101	100
Kossi	170	MOUHOUN	175	214	140	184	206	161
Mouhoun	141	Kossi	168	257	188	215	218	250
Sourou	144	Mouhoun	189	181	128	254	305	172
Balés	196	Sourou	116	169	111	91	121	105
Banwa	205	Bales	187	167	109	179	175	147
Nayala	203	Banwa	177	250	135	165	160	102
EST	139	Nayala	226	257	166	171	237	183
Gourma	141	EST	154	158	129	111	90	85
Gnagna	125	Gnagna	182	199	103	119	76	80
Tapoa	166	Gourma	143	137	113	120	105	71
Komandjoari	88	Tapoa	142	140	188	99	98	119
Kompienga	109	Komandjoari	93	102	94	88	69	59

Tableau 2.14b : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires (suite)

CRPA ET PROVINCES	2001/02	DRAHRH ET PROVINCES	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
CENTRE EST	118	Kompienga	148	127	93	107	96	44
Boulougou	118	CENTRE-EST	111	100	107	99	92	68
Kouritenga	105	Boulgou	101	99	90	93	91	43
Koulpélogo	132	Kouritenga	96	76	118	74	68	90
NORD	109	Koulpélogo	153	133	128	143	124	92
Yatenga	112	NORD	100	129	91	133	151	114
Passoré	125	Passoré	91	131	98	134	110	121
Loroum	94	Yatenga	46	142	93	133	182	114
Zondoma	61	Loroum	62	129	80	162	185	141
SUD OUEST	124	Zondoma	nd	81	82	101	96	80
Bougouriba	164	SUD-OUEST	141	147	159	129	153	118
Poni	86	Bougouriba	171	177	196	127	155	154
Ioba	125	Poni	113	130	150	123	151	112
Noumbiel	194	Ioba	132	147	130	125	141	100
HAUTS BASSINS	173	Noumbiel	225	161	222	162	198	134
Houet	121	HAUTS-BASSINS	168	157	119	181	196	135
Kéné Dougou	298	Houet	108	114	87	141	136	95
Tuy	234	Kéné Dougou	330	231	186	264	290	199
COMOE	138	Tuy	211	240	168	245	323	215
Comoé	145	CASCADES	194	160	98	128	151	115
Léraba	120	Comoé	192	154	84	98	126	90
BURKINA FASO	117	Leraba	199	179	134	212	223	199
		BURKINA FASO	115	128	102	125	123	96

¹ A partir de la campagne 2002/03, les CRPA ont été réorganisés en DRAHRH
Source : Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

Graphique 2.6 : Evolution du taux de couverture des besoins (%) entre 2000/01 et 2006/07

Source : Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

CHAPITRE 3 : EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle.

Au Burkina Faso, l'accès à l'éducation demeure encore faible. Seulement deux enfants sur cinq en âge d'aller à l'école y ont accès. Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre scolaire et la réticence des parents à scolariser leurs enfants. Des disparités s'observent également dans le système éducatif Burkinabé. En effet les infrastructures sont beaucoup plus concentrées dans les villes qu'en campagne et certaines provinces battent le record de sous-scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général moins scolarisées que les garçons.

Le système éducatif au Burkina Faso se caractérise également par des taux de déperdition relativement élevés et de faibles taux de passage du primaire au secondaire.

DEFINITION DES CONCEPTS

Taux brut de scolarisation : Le taux brut de scolarisation pour un enseignement donné, est le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à ce niveau, quel que soit leur âge, et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisé à ce niveau. C'est ainsi que l'on a des taux brut de scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur.

Taux d'admission : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.

Taux d'encadrement : Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité.

Taux de redoublement : Le taux de redoublement pour l'année d'études i , l'année scolaire t est égal au nombre d'élèves qui redoublent l'année d'étude i l'année scolaire $t+1$ sur le nombre total d'élèves de l'année d'études i , l'année scolaire t .

Taux de succès aux examens (CEPE ou Entrée en 6^{ème}) : C'est le nombre d'élèves ayant réussi au CEPE ou à l'entrée en 6^{ème} l'année scolaire t sur le nombre total d'élèves de la dernière année d'études scolaire t .

Taux d'alphabétisation : C'est la population alphabétisée de 15 ans ou plus sur la population total de 15 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

3.1 Enseignement préscolaire

Le taux de préscolarisation au Burkina Faso est bas. Cependant, entre 2004 et 2007, les taux de préscolarisation ont connu une évolution croissante passant de 1,3 % pendant l'année scolaire 2004-2005 à 2,8 % au cours de l'année scolaire 2006-2007 (tableau 3.1). Pour l'année scolaire 2007-2008, ce taux est resté quasiment stable (2,7 %) comparativement à l'année précédente. Pourtant, au cours de la même période, l'effectif des auditeurs est passé de 24 375 en 2004 à 40 659 en 2007, soit une croissance relative de 69,4 %. Cette stabilité du taux de préscolarisation s'explique par la forte croissance de la population préscolarisable.

Tableau 3.1 : Evolution des taux de préscolarisation et de l'effectif des auditeurs de l'enseignement préscolaire de 2004 à 2008

Année scolaire		2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Taux de préscolarisation		1,34	1,45	2,80	2,70
Nombre d'auditeurs*	Garçons	12421	14072	20569	20 845
	Filles	11954	13120	20090	20 433
	ensemble	24375	27192	40659	41 278

*Auditeurs : ce sont les élèves du préscolaire

Source : DEP/MASSN

Au cours de la période 2000-2008, les structures de l'enseignement préscolaires ont évolué positivement passant de 170 en 2000-2001 à 490 en 2007-2008. Cette croissance s'observe aussi bien au niveau de l'enseignement formel (158 en 2000-20001 et 322 à 2006-2007) qu'au niveau de l'enseignement non formel (12 en 2000-2001 et 168 en 2006-2007).

Ces tendances s'observent également au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la même période. En effet, on est passé de 699 encadreurs en 2000-2001 à 1147 en 2007-2008, soit un accroissement de 64,1% au cours de cette période.

Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2000 à 2008

Année Scolaire	Structures							
	Total Formels (1)			Non formels (2)				Total (1)+(2)
	Publics	Privés	Total	Bisongo	3 E*	Saisonniers	Total	
2000/01	80	78	158	10	0	2	12	170
2001/02	76	80	156	15	0	2	17	173
2002/03	72	99	171	25	4	2	31	202
2003/04	63	150	213	33	17	2	52	265
2004/05	82	154	236	37	33	7	77	313
2005/06	88	160	248	53	40	4	97	345
2006/07	92	207	299	86	41	0	127	426
2007/08	94	228	322	-	-	-	168	490

*3 E : Espace d'Éveil Éducatif

Source : DEP/MASSN

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2000 à 2008

Année Scolaire	Effectifs du personnel							
	Total Formels (1)			Total Non formels (2)			TOTAL	
	Publics	Privés	Total	Bisongo	3 E	Saisonniers	Total	(1)+(2)
2000/01	409	254	663	30	0	6	36	699
2001/02	456	280	736	45	0	6	51	787
2002/03	492	297	789	75	16	6	97	886
2003/04	512	450	962	99	68	6	173	1 135
2004/05	537	462	999	111	132	21	264	1 263
2005/06	562	481	1043	159	160	12	331	1 374
2006/07	802	499	1301	258	164	0	422	1 723
2007/08	276	575	851	-	-	-	296	1147

Source : DEP/MASSN

3.2 Enseignement primaire

On note une évolution assez remarquable de la participation scolaire au Burkina Faso. En effet, d'environ 4 enfants scolarisés sur 10 en 2000-2001 (42,7 %), on est passé à plus de 7 enfants scolarisés sur 10 en 2007-2008 (72,5 %).

Tableau 3.4 : Données sur les dernières années scolaires

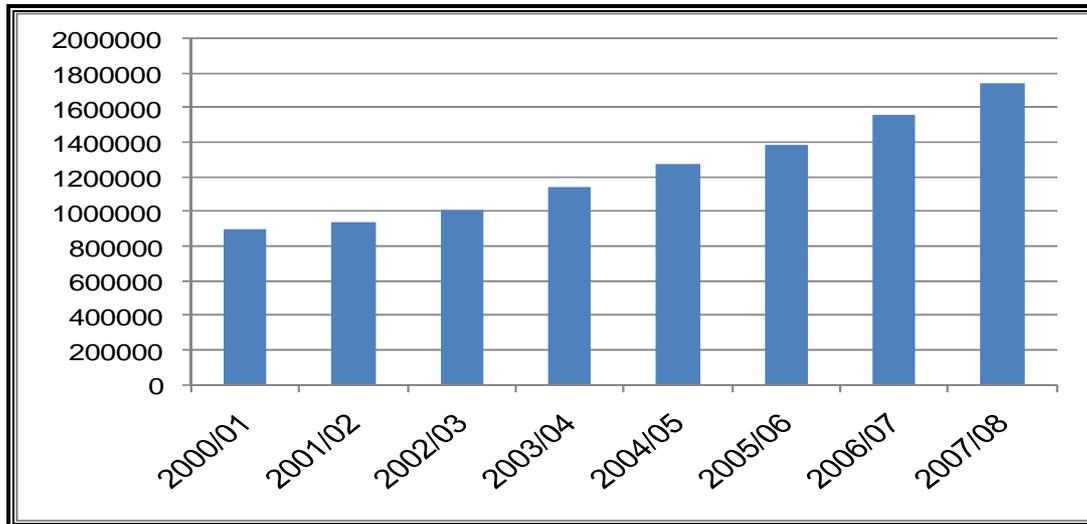
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Effectifs	901291	938238	1012150	1139152	1270837	1390571	1561258	1 742 439
Nombre d'écoles	5131	5389	5804	6266	6917	7579	8182	8 778
Nombre de classes	17456	19252	20621	22330	24403	26444	28925	31 809
Nombre d'enseignants	19007	20676	22664	21443	24350	26558	28886	31 520
Nombre de redoublants	158702	164430	152775	148582	151568	104312	119755	183 304
Taux brut de scolarisation (%)	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,55	72,5

Source : DEP/MEBA

Tableau 3.5 : Variation par rapport à l'année précédente

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	TAMA
Effectifs	4,1	7,9	12,5	11,6	9,4	12,3	11,6	9,88
Nombre d'écoles	5,0	7,7	8,0	10,4	9,6	8,0	7,3	7,97
Nombre de classes	10,3	7,1	8,3	9,3	8,4	9,4	10,0	8,95
Nombre d'enseignants	8,8	9,6	-5,4	13,6	9,1	8,8	9,1	7,49
Nombre de redoublants	3,6	-7,1	-2,7	2,0	-31,2	14,8	53,1	2,08
Taux brut de scolarisation (%)	1,6	9,4	9,9	8,8	6,9	9,6	8,9	7,86

Source : nos calculs à partir du tableau 3.4

Graphique 3.1 : Evolution des effectifs d'élèves de 2000-2008

Source : DEP/MEBA

Les effectifs des élèves du primaire ont connu un accroissement sensible passant de 90 1291 en 2000-2001 à 1 742 439 en 2007-2008, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9,9 % sur la période. Dans le même temps, le nombre d'enseignants a augmenté de 7,5% en moyenne par. Pour les infrastructures, les classes et les écoles ont cru respectivement de 9 % et 8 % (tableau 3.4).

Tableau 3.6 : Evolution du taux brut d'admission au CP1 par sexe de 2000 à 2008 (%)

Sexe	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Garçons	44,1	45,8	60,3	70,6	75,6	76,4	83,29	89,4
Filles	32,9	34,7	45,4	61,8	64,1	64,9	73,17	81,8
Ensemble	38,6	40,3	52,9	66,2	70	70,7	78,31	85,7

Source : DEP/MEBA

Les taux bruts d'admission au CP1 ont connu des progrès considérables dus aux efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants. En effet, le taux d'admission au CP1 est passé de 38,6 % en 2000-2001 à 85,7 % en 2007-2008, soit une augmentation de 47,1 points. Les filles sont encore moins nombreuses à y accéder. En effet, le taux d'admission en 2004-2005 était de 75,6 % chez les garçons contre 64,1 % chez les filles, soit un écart de 11,5 points. Pour l'année scolaire 2007-2008, cet écart a diminué et se situe à 7,6 points.

Tableau 3.7 : Evolution des effectifs de l'enseignement primaire par sexe de 2000 à 2008

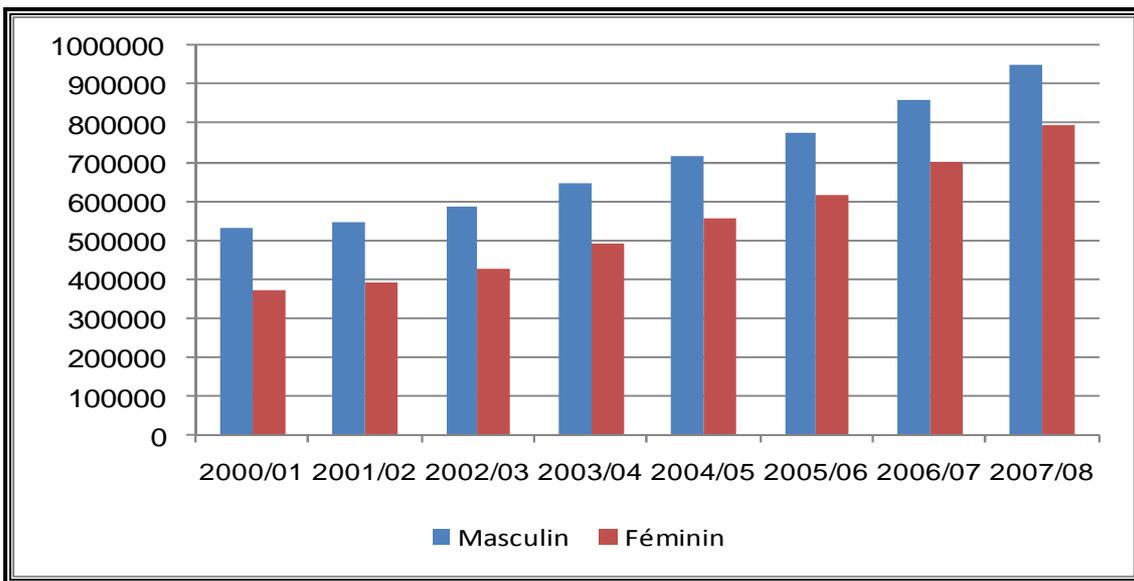
Sexe	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Masculin	529247	546130	585573	647043	715319	775761	861416	947 845
Féminin	372044	392108	426577	492469	555518	614810	699842	794 594
Ensemble	901291	938238	1012150	1139152	1270837	1390571	1561258	1 742 439

Source : DEP/MEBA

Tableau 3.8 : Variation par rapport à l'année précédente

Sexe	Années académiques							
	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	TAMA
Masculin	4,9	3,2	7,2	10,5	10,6	7,8	9,9	8,68
Féminin	7,0	5,4	8,8	15,4	12,8	9,6	12,2	11,45
Ensemble	5,8	4,1	7,9	12,5	11,6	8,6	10,9	9,88

Source : nos calculs à partir du tableau 3.7

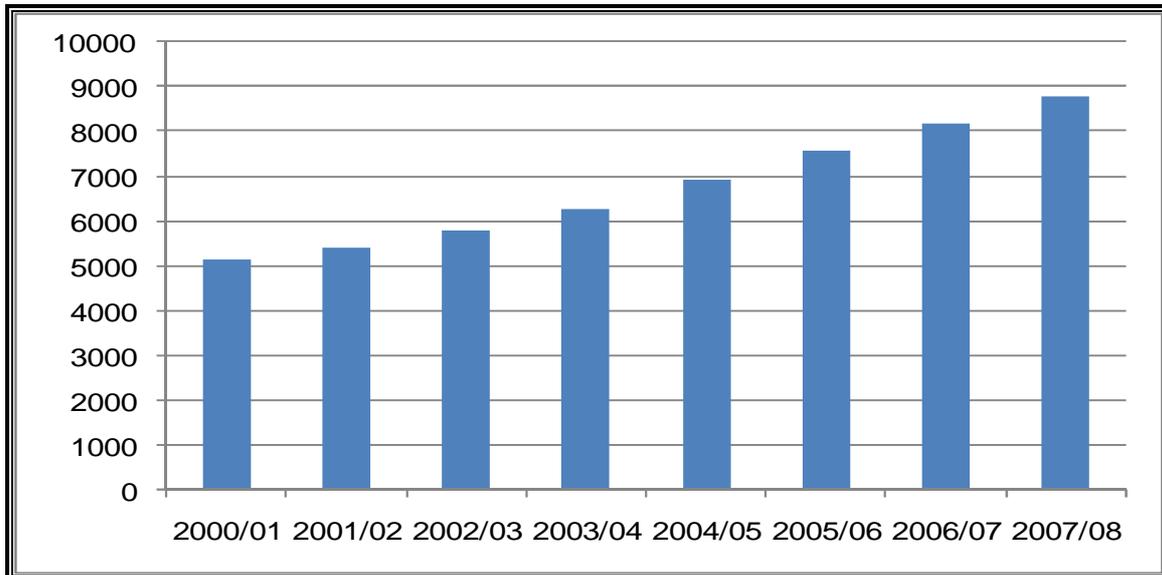
Graphique 3.2 : Répartition des effectifs du primaire par sexe et par année de 2000 à 2008 (%)

Source : DEP/MEBA

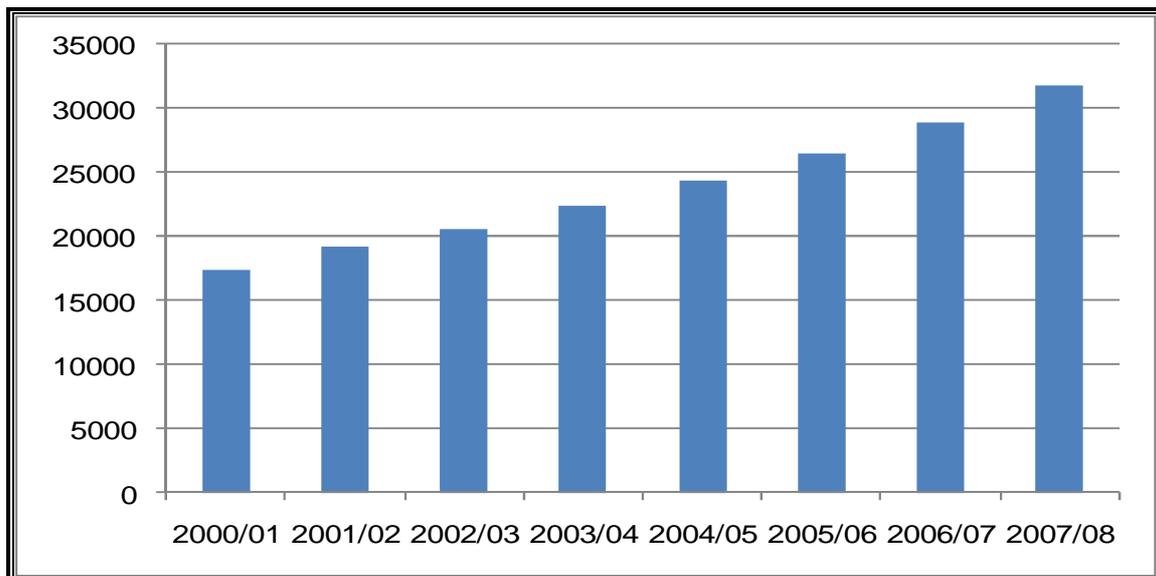
De façon globale, le rythme de croissance des effectifs féminins a été légèrement supérieur à celui des garçons : 11,5 % contre 8,7 %. Cela dénote que des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

3.2.1 Infrastructures dans le primaire

Entre 2000-2001 et 2007-2008, le nombre d'écoles primaires est passé de 5131 à 8778, soit un accroissement relatif de 71,1 %. De même, le nombre de classes a connu une augmentation au cours de la même période, passant de 17 456 à 31 809, soit une hausse de 82,2 %. Cette progression du nombre d'écoles et de classes reste insuffisante au regard de l'évolution des effectifs scolarisés (93,3 %).

Graphique 3.3 : Evolution du nombre d'écoles par année de 2000 à 2008

Source : DEP/MEBA

Graphique 3.4 : Evolution du nombre de classes par année de 2000 à 2008

Source : DEP/MEBA

3.2.2. Taux de scolarisation

Tableau 3.9 : Evolution des taux bruts de scolarisation de 2001 à 2008 par province (%)

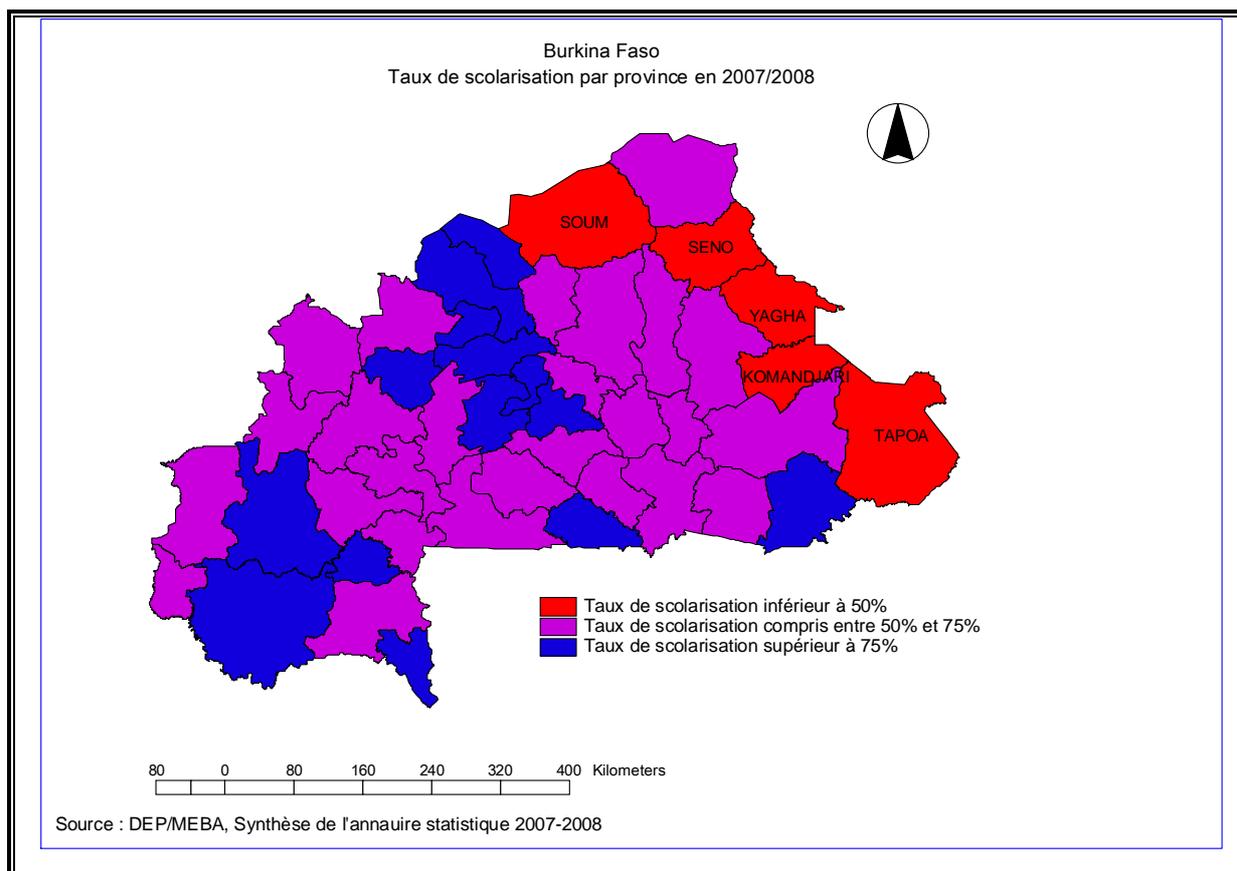
Provinces	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Bam	37,1	38,1	40,7	46,6	52,8	58,4	66,03	74,1
Bazèga	38,0	37,1	40,2	44,9	51,3	53,8	59,86	66,4
Bougouriba	44,5	48,1	47,9	50,2	56,9	63,6	68,07	81,2
Boulgou	39,5	40,9	46,3	51,4	56,7	61,5	65,91	70,9
Boulkiemdé	47,2	47,9	54,1	60,8	71,2	76,3	86,39	94,9
Comoé	51,2	51,6	54,2	58,4	62	65,6	73,02	79,5
Ganzourgou	30,5	29,7	36,3	43,5	46,4	50,8	56,66	61,9
Gnagna	17,4	18,6	24,2	28,3	30,9	38	43,67	50,9
Gourma	31,0	31,4	35,8	39,7	44,5	50,1	52,49	61,3
Houet	65,2	64,9	66,9	71,4	71,9	72,9	76,88	83,8
Kadiogo	94,3	94,1	97,1	100,3	94,7	95,8	99,7	102,7
Kénédougou	41,8	43,9	47,4	52,8	57,8	60,1	64,12	68,2
Kossi	34,3	35,8	40,2	43,9	50,6	52,6	54,15	58,2
Kouritenga	38,7	41,3	46,5	51,3	56,2	62,2	66,36	73,0
Mouhoun	42,6	40,5	41,4	46,1	47,8	49,9	53,45	59,4
Nahouri	43,6	44,5	46,1	54	66,4	71,4	79,33	89,3
Namentenga	22,8	24,9	30,0	32,9	36,3	43,6	49,65	57,8
Oubritenga	42,3	45,2	48,7	53,7	57	58,6	65,54	70,6
Oudalan	23,9	22,2	27,0	30,6	37,9	43,9	51,09	58,4
Passoré	42,4	43,8	48,3	52	62,5	67,7	74,37	80,3
Poni	33,4	37,4	39,1	44,3	60,8	62,5	68,02	73,1
Sanguié	46,4	45,1	46,7	50,2	58,3	60,4	68,02	73,9
Sanmatenga	30,6	32,9	38,7	44	47,7	52,8	59,42	66,4
Séno	19,0	21,1	22,6	26,8	31,2	36,5	40,93	45,1
Sissili	36,1	35,2	39,3	44,8	46,6	49,3	55,77	63,6
Soum	22,0	21,5	24,2	29,6	36,1	40,9	45,54	49,9
Sourou	42,1	39,6	41,3	45,4	49,7	53	59,23	64,7
Tapoa	21,9	22,6	27,1	29,4	30,7	33,2	41,52	47,1
Yatenga	48,3	49,3	55,3	52,7	67,9	73,3	83,27	85,5
Zoundwéogo	40,4	42,8	47,2	52,3	56,8	59,8	64,74	69,8
Bale	38,9	39,8	41,1	46,1	51,1	56,1	60,21	66,2
Banwa	32,9	33,8	38,3	41,4	44,5	47	52,53	57,3
Ioba	38,2	38,2	38,3	43,5	50,9	56,1	60,5	70,8
Komandjoari	17,3	16,9	20,3	21,6	26,4	37	42,88	48,2
Kompienga	39,6	42,5	52,7	63,3	59,7	66,9	77,16	82,2
Koulpélogo	27,3	29,3	34,8	41,2	46,5	50,8	57,02	63,1
Kourwéogo	38,6	40,4	46,5	52,3	59,8	63,8	71,38	80,3
Leraba	34,5	35,1	38,4	43,7	49	52,3	57,11	66,3
Loroum	36,8	38,3	44,2	49,7	60	69,4	77,88	88,0
Nayala	53,0	51,2	54,4	56,9	66,3	68,6	75,07	82,1
Noumbiel	26,1	30,5	35,4	41,8	58,1	68,7	85,16	96,7
Tuy	34,0	34,9	39,6	45,6	44	48	52,78	59,0
Yagha	19,5	21,4	25,9	33,3	33,3	34,9	37,18	43,2
Ziro	28,7	28,7	35,7	41,9	45,3	48,9	55,61	60,5
Zondoma	39,6	39,2	44,7	52,7	63,5	69,4	79,18	82,0
Burkina Faso	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,55	72,5

Source : DEP/MEBA

Le taux brut de scolarisation de 72,5 % en 2007-2008 pour le Burkina Faso cache des disparités. Il existe en effet des inégalités entre provinces. On peut noter pour cette même année :

- 5 provinces dont le taux brut de scolarisation est inférieur à 50 %. Ces provinces sont le Yagha (43,2 %), le Séno (45,1%), la Tapoa (47,1 %), la Komandjoari (48,2 %) et le Soum (49,9 %) ;
- 26 provinces dont le taux brut de scolarisation varie de 50% à 75 % ;
- 14 provinces dont le taux est supérieur à 75 %. Parmi elles, les plus favorisées sont : le Kadiogo (102,7 %), le Nounbiel (96,7 %) et le Boulkiemdé (94,9 %),

Carte 3.1 : Taux brut de scolarisation par province en 2007-2008



Des différences existent également dans les taux de scolarisation selon que l'on considère le milieu de résidence (urbain, rural) ou le sexe (filles, garçons).

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au fil du temps. L'écart maximum observé au cours de la période entre les filles et les garçons (12,8 points) a été enregistré pour l'année scolaire 2002-2003. Pour la dernière année (2007-2008), l'écart a considérablement baissé et se situe à 8,9 points. Cependant, au niveau global des efforts restent à faire pour atteindre la scolarisation universelle en 2015.

Tableau 3.10 : Evolution des taux bruts de scolarisation de 2000 à 2008 par sexe (%)

Sexe	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Garçons	48,9	49,3	53,8	58,1	62,4	66,1	71,7	76,8
Filles	36,2	37,2	41	46,2	51,0	55,0	61,2	67,9
Ensemble	42,7	43,4	47,5	52,2	56,8	60,7	66,6	72,5

Source : DEP/MEBA

3.2.3. Taux d'encadrement

Au cours de la période 2000-2008, le niveau du ratio élèves/maître a connu une légère détérioration. En effet, de 52 élèves par enseignant pour l'année scolaire 2000-2001, on est passé à 55 élèves par enseignant lors de l'année scolaire 2007-2008. Il en est de même pour le ratio élèves/classes qui est passé de 52 élèves par classe en 2000-2001 à 55 élèves par classe en 2007-2008.

Tableau 3.11 : Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2000 à 2008

Indicateurs	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Ratio élèves/classe	52	49	49	51	52	54	54	55
Ratio élèves/maître	52	52	51	53	52	52	54	55

Source : DEP/MEBA

Pour l'ensemble du pays, un enseignant a en charge en moyenne 52 élèves. Cette moyenne atteint parfois 80 dans les centres urbains. Il n'est pas rare de trouver des classes de plus de 100 élèves dans les villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. A titre d'exemple l'inspection Bobo5 comptait 82 classes pour 10172 élèves et celle de Ouaga3, 67 classes pour 6024 élèves au niveau de l'enseignement public.

Les seules provinces du Kadiogo et du Houet regroupent 24 % des effectifs d'encadrement alors qu'elles ne représentent que 16 % (DEP-MEBA, 2005) de la population scolarisable de 7-12 ans révolus. Certaines classes des villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont 2 à 3 maîtres pendant que certaines classes des zones rurales manquent d'enseignants.

3.2.4. Taux de réussite aux examens

Les taux de réussite à l'entrée en 6^{ième} sont nettement plus faibles que ceux du CEP sur la période de 2000 à 2008. On note par ailleurs une amélioration sensible du taux de réussite à l'entrée en 6^{ième} pour la dernière année académique (hausse de 5 points par rapport à 2006-2007). Il convient de relever que l'évolution des taux de réussite à l'entrée en 6^e est tributaire du nombre de places disponibles dans les classes de 6^{ième} des lycées et collèges publics.

Tableau 3.12 : Evolution du taux de réussite de 2000 à 2008 (%)

Libellés	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
CEP	62,25	62,9	70,01	73,74	69,01	69,9	66,8	58,50
Entrée en 6 ^e	13,82	15,3	15,56	19,45	18,5	18,7	20,8	25,82

Source : DEP/MEBA

3.2.5 Les redoublants au primaire

La proportion de redoublants (toutes classes confondues) est assez importante et va décroissante d'année en année. Toutefois, elle est plus importante ces trois dernières années chez les garçons que chez les filles.

Tableau 3.13 : Evolution des effectifs et proportions de redoublants par sexe de 2000 à 2008 (%)

	Sexe	Années académiques							
		2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Effectifs	G.	92704	95451	87914	85350	86378	83553	90528	100187
	F.	65998	68979	64861	63232	65190	64655	72819	83035
	Ens.	158702	164430	152775	148 582	151568	148208	163347	183222
Proportions (en %)	G.	17,52	17,48	15,01	13,19	12,08	10,77	10,51	10,57
	F.	17,74	17,59	15,20	12,84	11,73	10,52	10,41	10,45
	Ens.	17,61	17,53	15,09	13,04	11,93	10,66	10,46	10,52

F. :Fille, G. :Garçon, Ens. :Ensemble

Source : DEP/MEBA

3.2.6 Alphabétisation

La grande majorité de la population Burkinabé est analphabète. En effet, en 2007 près de 72% de la population âgée de 15 ans et plus ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Toutefois, le taux d'alphabétisation est passé de 18,9 % en 1994 à 28,3 % en 2007, témoignant des efforts consentis en matière de scolarisation et d'alphabétisation des adultes.

Le taux d'alphabétisation est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural quelle que soit l'année considérée.

Tableau 3.14 : Evolution du taux d'alphabétisation par sexe selon le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Années				
	1994	1998	2003	2005	2007
Urbain					
Masculin	61,7	59,9	71,8	66,4	71,6
Féminin	40,9	42,0	52,7	51,8	54,2
Ensemble	51,9	50,6	56,3	59,2	62,9
Rural					
Masculin	18,8	15,6	18,6	21,7	26,7
Féminin	5,7	6,8	5,8	8,5	12,9
Ensemble	11,8	10,8	12,5	14,5	19,2
Ensemble					
Masculin	27,1	24,8	29,4	31,5	36,7
Féminin	11,4	12,9	15,2	16,6	21,0
Ensemble	18,9	18,4	21,8	23,6	28,3

Source: EP 1994 et 1998; EBCVM 2003; EA/QUIBB 2005 et 2007

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. La discrimination au niveau du genre dans la scolarisation serait à l'origine de cette différence étant donné que la scolarisation fournit l'essentiel des effectifs des personnes alphabétisées.

3.3 Enseignement secondaire

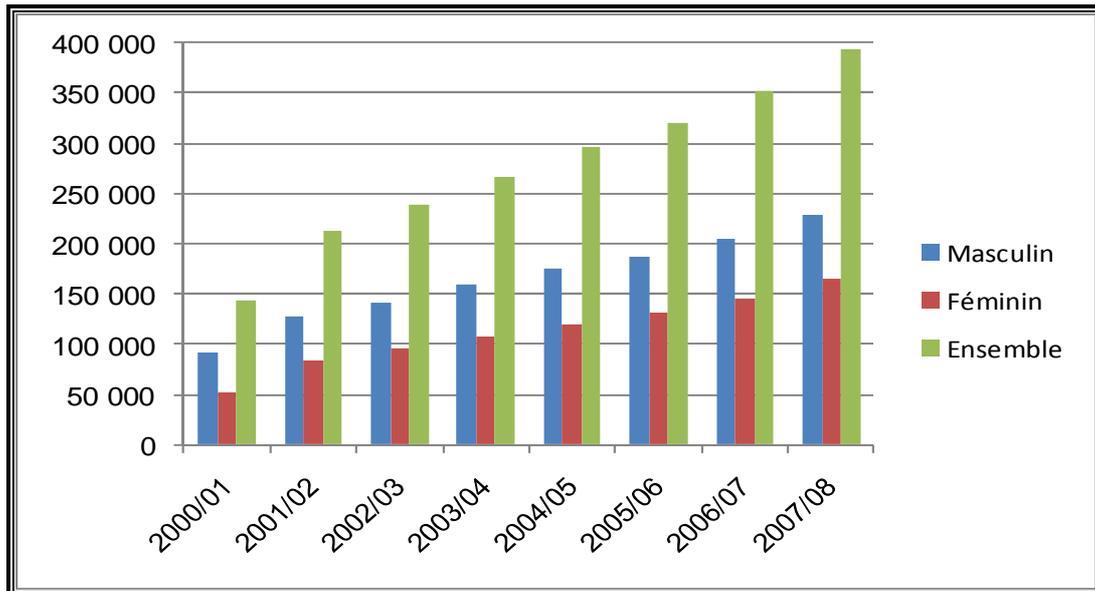
3.3.1. Effectifs

Les effectifs de l'enseignement secondaire ont connu une augmentation entre 2000 et 2008 passant de 143 778 en 2000-2001 à 394 078 en 2007-2008, soit un accroissement relatif de 174,1 %. L'accroissement est plus important chez les filles (219,2 %) que chez les garçons (148,9 %).

Tableau 3.15 : Evolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire de 2000 à 2008

Enseignement secondaire	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Secondaire Général 1er cycle	103 820	166 688	189 705	208 187	229 840	250 299	274 358	312 008
Masculin	67 001	99 963	111 909	122 392	134 018	144 532	157 346	178 241
Féminin	36 819	66 725	77 796	85 795	95 822	105 767	117 012	133 767
Secondaire Général 2nd cycle	22 562	30 075	30 016	37 975	43 140	46 448	53 441	57 235
Masculin	16 723	21 157	21 289	26 402	29 671	31 635	36 156	38 651
Féminin	5 839	8 918	8 727	11 573	13 469	14 812	17 285	18 584
Secondaire Général (2 cycles)	126 382	196 763	219 721	246 162	272 980	296 747	327 799	369 243
Masculin	83 724	121 120	133 198	148 794	163 689	176 168	193 502	216 892
Féminin	42 658	75 643	86 523	97 368	10 9291	120 579	134 297	152 351
Secondaire technique+ professionnelle								
Cycle court	6 590	5 825	6 789	6 716	6 927	6 889	6 354	6 683
Masculin	3 260	2 883	3 519	3 796	4 043	4 034	3 854	4 161
Féminin	3 330	2 942	3 270	2 920	2 884	2 855	2 500	2 522
Cycle moyen	5 217	4 459	5 005	6 267	7 830	6 501	7 618	8 056
Masculin	2 654	2 088	2 587	3 193	3 840	3 334	3 903	4 219
Féminin	2 563	2 371	2 418	3 074	3 990	3 167	3 715	3 837
Cycle long	5 589	5 525	6 378	6 912	7 675	9 612	10 605	10 096
Masculin	2 653	2 508	2 960	3 160	3 509	4 250	4 677	4 435
Féminin	2 936	3 017	3 418	3 752	4 166	5 362	5 928	5 661
Les 3 cycles	17 396	15 809	18 172	19 895	22 432	23 002	24 577	24 835
Masculin	8 567	7 479	9 066	10 149	11 392	11 618	12 434	12 815
Féminin	8 829	8 330	9 106	9 746	11 040	11 384	12 143	12 020
Effectif total de l'enseignement secondaire	143 778	212 572	237 893	266 057	295 412	319 749	352 376	394 078
Effectif total masculin	92 291	128 599	142 264	158 943	175 081	187 786	205 936	229 707
Effectif total féminin	51 487	83 973	95 629	107 114	120 331	131 963	146 440	164 371

Source : DEP/MESSRS

Graphique 3.5 : Evolution des effectifs d'élèves dans le secondaire général de 2000 à 2008

Source : DEP/MEBA

Les effectifs des élèves du secondaire général ont connu un accroissement sensible durant la période 2000 à 2008 passant de 126 382 en 2000-2001 à 369 243 en 2007-2008, soit un taux d'accroissement relatif de près de 192,2 %. On a enregistré au cours de cette période un accroissement de 200,5 % au niveau du premier cycle et de 153,7% pour le second cycle de l'enseignement secondaire. Sous l'angle d'une comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs des élèves pour l'enseignement secondaire entre 2000 et 2008 est de 257,1 % pour les filles et de 159,1 % pour les garçons.

3.3.2 Infrastructures dans le secondaire

Le nombre de classes dans l'enseignement général a augmenté sensiblement au cours de la période 2000/08, passant de 2 955 à 5 563, soit un accroissement relatif de 88,3 % et un taux d'accroissement annuel moyen de près de 9,5 %. Cette croissance est restée néanmoins insuffisante au regard du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire général de plus en plus croissant au cours des années. En effet, ce nombre est passé de 126 382 en 2000 à 369 243 en 2008, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 16,6 %.

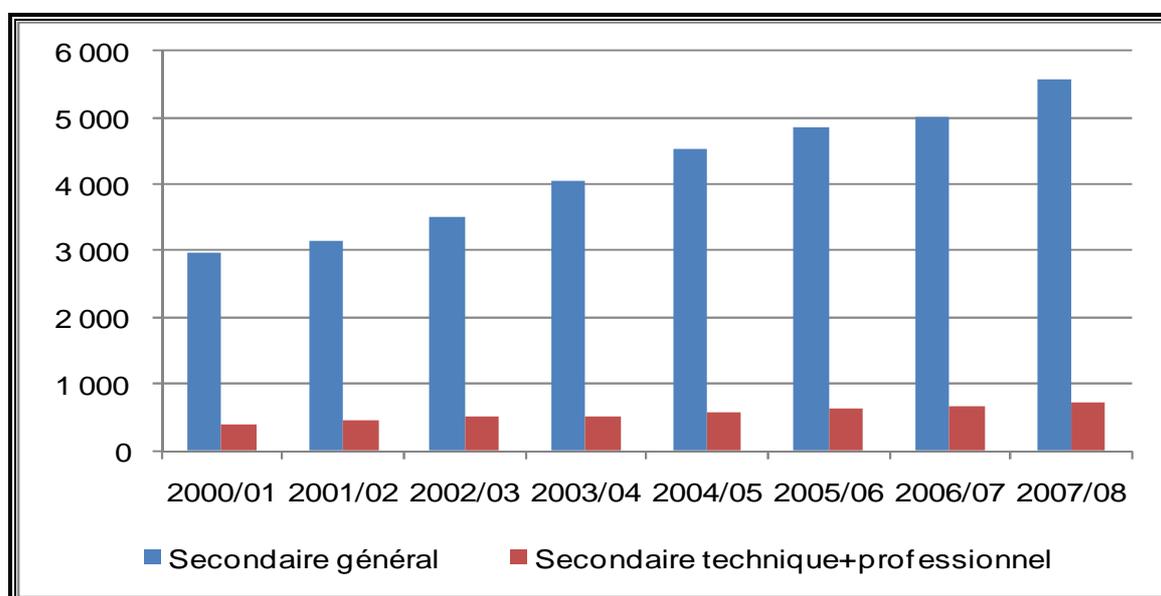
Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, le nombre de classes a augmenté de 85,4 %. Les effectifs moyens par classe sont plus bas dans l'enseignement technique. L'accès y est difficile notamment à cause du coût de la scolarité. Le secteur privé est le principal acteur de l'enseignement technique. En 1999, il contrôlait environ 80 % des établissements techniques (cf., TBS 1999).

Tableau 3.16 : Evolution du nombre de classes dans l'enseignement secondaire de 2000 à 2008

Libellé	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Secondaire Général								
1er cycle	2 341	2 523	2 802	nd	nd	nd	nd	4 394
2nd cycle	614	628	703	nd	nd	nd	nd	1 169
Total	2 955	3 151	3 505	4 044	4 539	4 860	5 001	5 563
Secondaire technique+professionnel								
Cycle court	190	197	223	nd	nd	nd	nd	245
Cycle moyen	106	134	150	nd	nd	nd	nd	242
Cycle long	94	125	143	nd	nd	nd	nd	236
Total	390	456	516	529	569	630	676	723

Source: DEP/MESSRS

Graphique 3.6 : Evolution du nombre de classes dans le secondaire général et dans le secondaire technique et professionnel par année de 2000 à 2008



Source : DEP/MEBA

3.3.3 Taux de scolarisation dans le secondaire

Le taux de scolarisation au secondaire reste faible. En 2004, près de 74 % des candidats obtenaient le CEPE, mais seulement 19,4 % réussissaient au concours d'entrée en 6^{ième}. Toutefois, les niveaux des taux de scolarisation au secondaire pour les deux sexes ont augmenté entre 2000 et 2008. Au niveau de l'ensemble des deux sexes, on est passé d'un taux brut de scolarisation de 11,4 % pour l'année scolaire 2000-2001 à 20,7% en 2007-2008, soit un gain de 9,3 points au cours de la période.

Selon une analyse basée sur le sexe, il ressort que durant la période 2000-2008, les taux de scolarisation ont augmenté aussi bien pour les filles que pour les garçons. En effet, les taux bruts de scolarisation pour les garçons et les filles sont passés respectivement de 13,9 % et 8,9 % en 2000-2001 à 20,8 % et 14,6 % en 2006-2007. Cependant, le niveau de scolarisation des filles reste en dessous de celui des garçons sur toute la période.

Tableaux 3.17 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire de 2000 à 2008 (%)

Sexe	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Garçons	13,9	14,6	15,7	17,2	18,5	19,4	20,8	24,2
Filles	8,9	9,6	10,4	11,5	12,6	13,5	14,6	17,2
Ensemble	11,4	12,2	13	14,4	15,6	16,4	17,7	20,7

Source : DEP/MESSRS

3.4 Enseignement supérieur

Seulement une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste».

Les effectifs ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2000 à 2008. Le taux d'accroissement moyen annuel est de 19,6 % entre l'année scolaire 2000-2001 et 2007-2008. Selon le sexe, les garçons représentaient environ 3/4 de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2001-2002, mais on note un accroissement de l'effectif des étudiantes au fil temps. En effet, pour l'année scolaire 2007-2008, elles représentaient près d'un tiers des effectifs du supérieur contre un quart en 2001-2002.

Tableau 3.18 : Evolution des effectifs des étudiants de 2000 à 2008

Libellé	Années académiques							
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Université de Ouagadougou	11 824	13 554	15 965	16 387	22 205	24 271	24 474	30 015
IBAM	40	304	435	nd	nd	nd	530	536
LAC	1 617	1 714	1 997	nd	nd	nd	3 036	4 558
SDS	1 175	1 427	1 747	nd	nd	nd	2 468	2 492
SEA	1 152	1 166	1 113	nd	nd	nd	1 378	1 651
SEG	2 434	2 710	3 334	nd	nd	nd	4 244	4 540
SH	2 463	2 832	3 325	nd	nd	nd	4 660	6 338
SJP	1 556	1 939	2 496	nd	nd	nd	4 992	6 204
SVT	1 387	1 462	1 518	nd	nd	nd	2 699	2 894
Université de Bobo	498	535	456	622	889	1 250	1 336	1 901
Université de Koudougou	nd	nd	nd	239	nd	461	2 125	3 270
Université Privé	nd	1 587	1 777	2 107	4 579	4 490	5 580	7 193
Total ensgmt. supérieur	12 322	15 676	18 198	19 355	27 942	30 472	33 515	41 779
Masculin	nd	11 716	nd	nd	19 355	21 023	23 156	28 138
Féminin	nd	3 960	nd	nd	8 587	9 449	10 359	13 641

Source : DEP/MESSRS

3.5 Dépenses budgétaires de l'Etat

En 2008, les dépenses consacrées à l'éducation (MEBA et MESSRS) représentaient 10% des dépenses totales de l'État. Environ 79% de ces dépenses ont été réservées à l'enseignement primaire. Comparativement aux années antérieures, 2008 a connu une baisse notable des dépenses réservées à l'éducation. Cela est sans doute dû à la baisse constatée au niveau des dépenses budgétaires de l'État. De façon générale, les dépenses effectuées à titre de salaires occupent une part importante des dépenses d'éducation. En

effet, en 2008, au niveau du MEBA les salaires ont absorbés 88,4% des dépenses tandis qu'au MESSRS ils représentaient 92%.

Tableau 3.19 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et de l'Education (en milliard de FCFA) de 2001 à 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses budgétaires de l'Etat	496,5	568,7	590,1	687,5	796,2	911,8	925,1	834,0
Education	55,94880	58,59320	68,86060	74,46840	85,60840	92,843	99,778	83,021
Salaires	31,00620	32,09430	39,76030	42,95930	48,84030	nd	nd	74,040
Dépenses de fonctionnement	3,86398	4,18484	4,50176	5,98545	6,20455	nd	nd	8,981
MEBA	32,02380	34,95600	42,08520	47,08690	53,36930	92,843	99,778	65,651
Salaires	23,20640	23,76290	30,44250	33,35090	35,3654	41,0628	45,9629	58,054
Dépenses de fonctionnement	3,11485	3,43712	3,58541	4,29910	4,94813	4,0330	6,1279	7,597
MESSRS	23,92500	23,63730	26,77540	27,38150	32,23920	43,864	60,209	17,370
Salaires	7,79984	8,33145	9,31781	9,60843	11,16050	11,3610	12,7434	15,986
Dépenses de fonctionnement	0,74913	0,74772	0,91634	1,68635	1,25643	0,9107	1,1879	1,384

Source : SP/PPF/CID

CHAPITRE 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Les activités économiques des Burkinabé sont inégalement réparties entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burkina. En 2007, il occupait 67% de la population active contre 8% pour le secteur secondaire et 25% pour le secteur tertiaire.

Les avoirs des ménages renvoient aux biens qu'ils possèdent. Les biens ainsi possédés (terres, bétail, voiture, mobylette, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être pour les ménages. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DES CONCEPTS

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

Activités agricoles : la participation à l'activité agricole est définie pour les ménages ayant pratiqué une des cultures suivantes au cours de la campagne agricole : mil, maïs, sorgho, riz, niébé, arachide, coton, sésame ou produits maraîchers.

Activités d'élevage : un ménage est considéré comme éleveur s'il dispose d'au moins un animal.

Propriété du logement : indique si le ménage possède le logement dans lequel il réside, s'il paye le loyer en argent ou en nature, s'il ne paye pas de loyer ou si le ménage ne réside pas dans un logement permanent, s'il est nomade ou vit dans un abri provisoire. Si le ménage s'acquitte d'un crédit hypothécaire, le logement sera considéré comme propriété du ménage. Dans le cas de la location vente, le ménage est considéré comme propriétaire du logement.

4.1 Activités économiques des ménages

L'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans l'économie du Burkina. Ces deux activités sont pratiquées par la majorité des ménages. Mais l'agriculture demeure plus pratiquée que l'élevage même si, en 2007, la proportion des ménages agriculteurs a connu une baisse par rapport à 2005.

Tableau 4.1 : Répartition des ménages par occupation dans l'agriculture et l'élevage en 2005 et 2007

Activité	2005		2007		Total
	Ménages occupés (%)	Ménages non occupés (%)	Ménages occupés (%)	Ménages non occupés (%)	
Agriculture	81,9	18,1	79,2	20,8	100
Elevage	67,6	32,4	69,9	30,1	100

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

4.1.1 L'agriculture

Avec un taux d'occupation de 79,2%, l'agriculture est l'activité la plus exercée par les ménages burkinabé en 2007 (Tableau 4.2). La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est encore plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, respectivement 94,3% et 23%.

Une analyse suivant les types de culture place les cultures vivrières en tête avec un taux d'occupation de 78,6%, suivies des cultures de rente (70,2%).

Au plan régional, à l'exception des régions du Centre et des Hauts-Bassins, la proportion de ménages pratiquant l'agriculture est supérieure à 85%. Dans les régions du Centre, du Centre-Est et du Sud-Ouest, les proportions de ménages s'adonnant aux cultures maraîchères sont en dessous de 10% contre une moyenne nationale de 27%.

Tableau 4.2 : Pourcentage des ménages par type d'activité agricole selon le milieu de résidence et la région en 2007

	Agri. générale	Culture vivrière	Culture de rente	Culture maraîchère
Milieu de résidence				
Rural	94,3	93,7	84,0	33,1
Urbain	23,8	22,7	19,2	3,4
Régions				
Boucle du Mouhoun	89,2	89,1	83,0	34,3
Cascades	88,0	86,0	81,3	33,7
Centre	23,6	22,4	19,3	3,4
Centre est	86,3	85,3	75,8	7,0
Centre Nord	93,7	93,6	83,4	58,4
Centre Ouest	86,8	86,5	76,8	26,2
Centre Sud	96,1	95,2	86,4	14,3
Est	93,2	92,8	79,9	45,7
Hauts Bassins	62,5	61,4	55,5	12,7
Nord	87,5	86,4	82,7	45,3
Plateau central	93,9	92,5	86,9	35,3
Sahel	91,0	90,8	71,3	33,0
Sud Ouest	91,0	90,3	77,5	4,7
Ensemble	79,4	78,6	70,2	26,8

Source : Enquête Annuelle QUIBB 2007

4.1.2 L'élevage

Tout comme l'agriculture, l'élevage occupe une proportion importante des ménages (69,9%) en 2007. Cependant, sa pratique varie selon le milieu et la région de résidence.

Suivant le milieu de résidence, la pratique de l'élevage est plus prononcée en milieu rural (82,2% des ménages) qu'en milieu urbain (23,2% des ménages). Cette situation pourrait se justifier par le fait que le milieu rural est plus adapté pour ce type d'activité.

Parmi les régions, le Sahel, le Centre-Sud et le Plateau Central occupent les premières places dans la pratique de l'élevage avec respectivement une proportion de 87,3%, 85,3% et 82,9% des ménages qui pratique l'élevage. La région du Centre est la moins lotie en ce qui concerne la pratique de l'élevage. Les ménages de la région du Sud-Ouest s'adonnent deux fois plus à l'élevage du petit bétail qu'à celui du gros bétail. Par contre, c'est le gros bétail qui prend le dessus dans les Hauts-Bassins.

Tableau 4.3 : Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage par type de bétail selon la région en 2007

Régions	Petit bétail	Gros bétail	Petit+gros Bétail
Milieu de résidence			
Urbain	18,1	12,8	23,2
Rural	73,1	62,4	82,2
Région de résidence			
Boucle du Mouhoun	69,2	62,3	78,1
Cascades	63,8	61,4	75,2
Centre	20,2	15,0	24,7
Centre Est	68,1	58,4	77,0
Centre Nord	74,3	49,3	80,1
Centre Ouest	63,6	50,0	72,9
Centre sud	76,6	68,4	85,3
Est	73,7	68,7	83,5
Hauts Bassins	36,1	45,0	52,5
Nord	69,4	53,1	76,9
Plateau central	73,2	70,6	82,9
Sahel	81,3	77,8	87,3
Sud Ouest	68,9	28,2	72,4
Ensemble	61,2	52,5	69,9

Source : Enquête Annuelle QUIBB 2007

4.2 Avoirs des ménages

4.2.1 Possession de terres, bétail, Charrue/Charrette en 2005 et 2006

D'une façon générale, la proportion des ménages possédant des terres est presque la même (89% et 89,6%) en 2003 et 2007 avec, toutefois, une baisse en 2005 où, elle était de 84,4%. La proportion des ménages possédant des terres en milieu rural n'a pas sensiblement varié entre 2003 et 2007. En milieu urbain par contre, la proportion des ménages possédant des terres a connu une baisse, passant de 66% à 47% entre 2003 et 2005 avant de retrouver un niveau de 67% en 2007.

Quand au bétail, la proportion des ménages qui en possède semble aussi fluctuer entre 2003 et 2007 d'une façon générale. La proportion de ménages urbains possédant un bétail observe sa plus faible valeur en 2005 (7,1%). Malgré une légère hausse en 2007 (7,5%), cette valeur reste toujours plus faible par rapport à 2003 (8,7%).

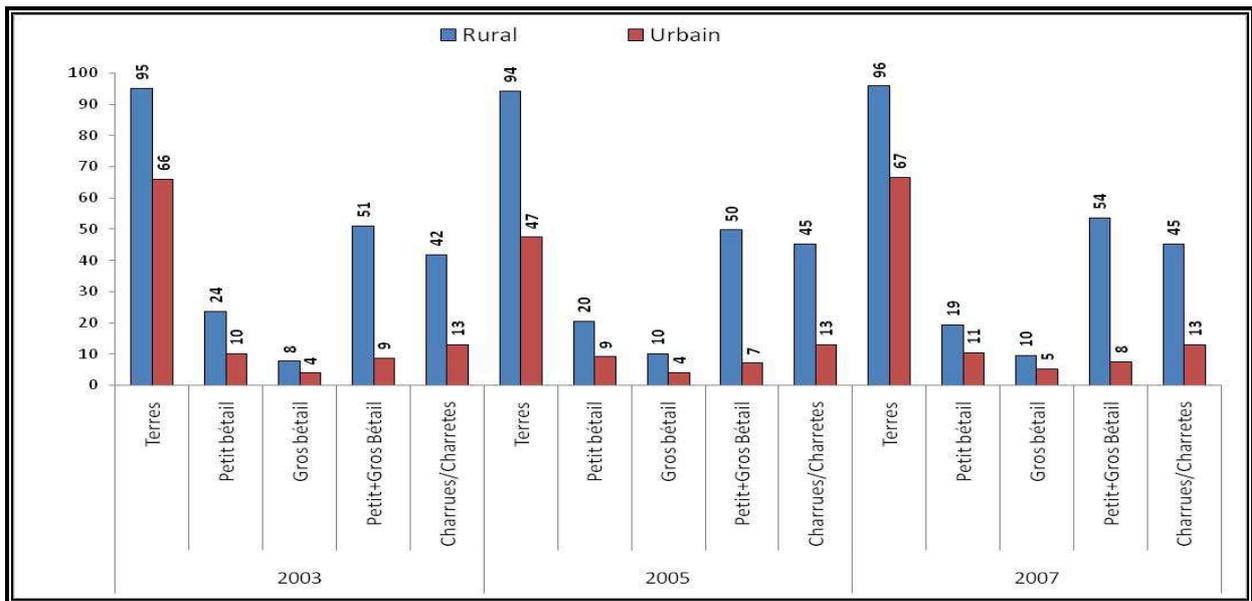
Tableau 4.4 : Proportion des ménages possédants des terres et du bétail en 2003, 2005 et 2007

	2003		2005		2007	
	Terres	Bétail	Terres	Bétail	Terres	Bétail
Milieu de résidence						
Rural	95,0	51,0	94,3	49,7	95,8	53,6
Urbain	66,1	8,7	47,4	7,1	66,6	7,5
Ensemble	89,0	42,2	84,4	40,7	89,6	43,8

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

Le graphique 4.1 fait apparaître que les citadins, du fait qu'ils pratiquent très peu l'élevage et l'agriculture, sont peu nombreux à posséder des moyens de production suivants : terres (47% contre 94% de ruraux), charrue/charrette (13% contre 45%).

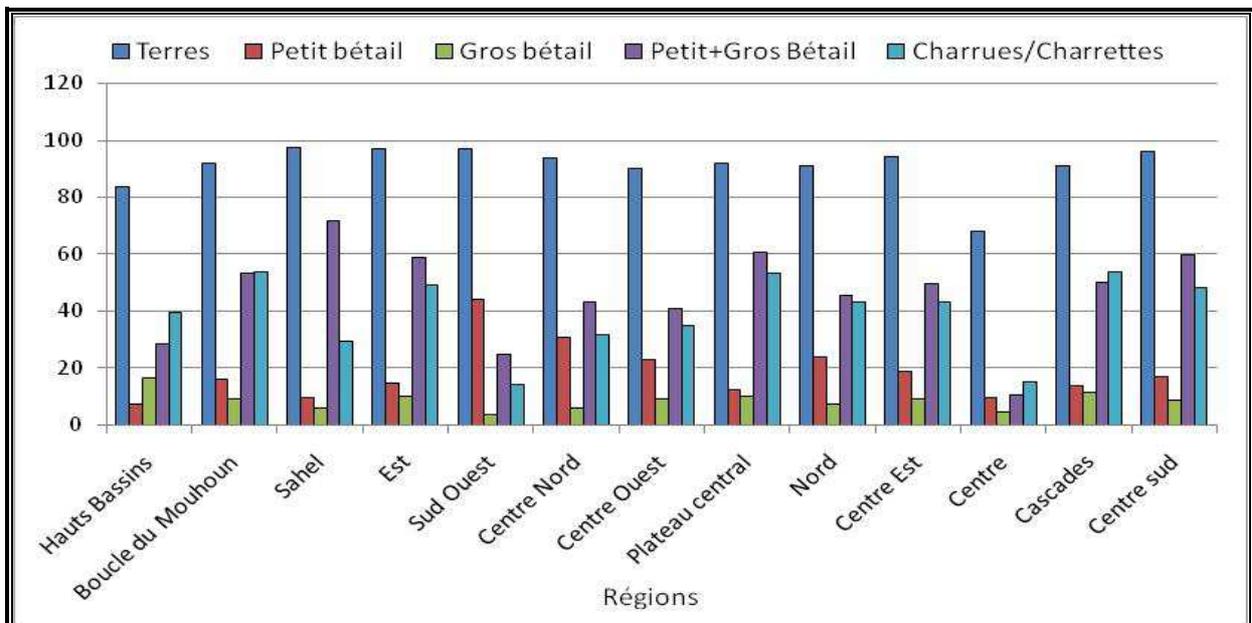
Graphique 4.1 : Répartition (%) des ménages selon la possession de terres, bétail, Charrue/Charrette et le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007



Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

L'analyse du graphique 4.4 fait ressortir une disparité entre les régions. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins s'illustrent par la faiblesse des proportions des ménages possédant un patrimoine foncier. Les régions du Centre et du Sud-Ouest sont les moins dotées en bétail et en matériel agricole. L'explication de cette situation pourrait résider d'une part dans le fait que les régions du Centre et des Hauts Bassins possèdent les grandes villes du pays et que la ville est un milieu peu propice à l'agriculture et à l'élevage.

Graphique 4.2 : Répartition (en %) des ménages selon la possession de terres, bétail, charrue/charrette et la région de résidence, en 2007



Source : Enquête Annuelle QUIBB 2007

4.2.2 Possession d'un moyen de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, on relève une augmentation de la proportion des ménages ayant déclaré en posséder entre 2003 et 2007 (Tableau 4.4).

En 2007, la voiture reste toujours un bien assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède n'est que de 0,7%. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent en milieu rural (84,9%) tandis que 60% des ménages urbains possèdent une mobylette.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007.

Milieu de résidence	2003			2005			2007		
	Voiture	Moby-lette	Bicyclette	Voiture	Moby-lette	Bicyclette	Voiture	Moby-lette	Bicyclette
Urbain	9,3	50,3	65,9	10,6	59,8	72,4	10,5	60	70,9
Rural	0,5	15,9	83,3	1,1	22,1	85,1	0,7	25	84,9
Ensemble	2,3	23	79,7	3,1	30	82,4	2,8	32,4	82

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003- Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

Du tableau 4.6, il ressort que quelle que soit la région considérée, la bicyclette est le moyen de déplacement le plus fréquent. Toutefois, la région du Centre se distingue des autres régions, par une plus grande disponibilité de voitures et de mobylettes dans les ménages respectivement 13,1% et 62,1% en 2007. Dans les régions du Sahel et du Centre-Sud, le pourcentage des ménages possédant une mobylette a plus que doublé entre 2003 et 2007. Cependant, en 2007, la région du Sahel se retrouve avec le plus faible taux de ménages possédant une bicyclette (60,3%) tandis que c'est la région du Sud-Ouest qui s'illustre avec le plus faible taux de possession de mobylette (11,9%).

Tableau 4.6 : Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par région de résidence en 2003, 2005 et 2007

Région de résidence	2003			2005			2007		
	Voiture	Mobyl.	Bicycl.	Voiture	Mobyl.	Bicycl.	Voiture	Mobyl.	Bicycl.
Boucle du Mouhoun	0,7	20,3	89,9	1	22,7	88,6	1,2	35	90,6
Cascades	1,1	41	90,8	1	53,8	93	2,5	50,2	86,9
Centre	12,2	54,2	73,4	14,4	62,8	76	13,1	62,1	71,6
Centre- Est	1,2	11,9	82,8	3,2	14,4	84,5	1,6	18,1	81,4
Centre- Nord	0,8	14,7	84,9	1,1	13	65,6	0,9	21,1	86,6
Centre- Ouest	1,5	22	80	2,2	32,4	87,7	1,1	34,4	80,7
Centre- Sud	0,2	6,9	78,7	0,7	12,8	88,5	0,7	18,1	86,6
Est	0,9	11,7	86,7	1,5	19,9	93,6	0,6	21,3	91,2
Hauts-Bassins	3,4	39,6	74,6	3	46,3	76,8	3,7	42,6	81,9
Nord	0,3	19,6	80,1	2	30,2	90	1,4	32,4	84,9
Plateau Central	0,7	19	86,5	1,5	30,7	96,8	0,5	28,5	90,9
Sahel	0,4	7,7	60,2	0,4	17,9	60,5	0,8	20,8	60,3
Sud-Ouest	0,7	9,3	73,9	0	13,2	79,8	0,7	11,9	79,6

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003- Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

Le tableau 4.7 montre que d'une façon générale, les taux de possession du poste radio et du téléviseur ont continuellement augmenté depuis 2003 pour se situer respectivement à 69,5% et 16,9% en 2007.

En 2007, l'accès à l'information par la plupart des ménages se fait à travers la radio, aussi bien en milieu urbain (83,5%) qu'en milieu rural (65,7%). Toutefois, ces moyens d'accès à l'information restent inégalement répartis selon le milieu de résidence. Ainsi en 2007, bien qu'étant le triple de sa valeur en 2003, le taux de possession de téléviseur en milieu rural demeure plus faible (6,4%) contre 55,7% en milieu urbain.

Tableau 4.7 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Milieu de résidence	2003		2005		2007	
	Radio	Téléviseur	Radio	Téléviseur	Radio	Téléviseur
Urbain	86,8	39,8	86,2	51,3	83,5	55,7
Rural	62,6	2,1	61,1	3,5	65,7	6,4
Ensemble	67,7	10,3	66,3	13,6	69,5	16,9

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003- Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

Selon le tableau 4.7, le Sahel (57,2%) et le Sud-Ouest (55,3%) sont les régions où les pourcentages des ménages possédant un poste radio en 2007 sont les plus faibles. On constate cependant que dans ces régions, la possession de poste radio a augmenté entre 2005 et 2007. Dans le Centre-Nord, la proportion des ménages possédant un poste radio a baissé de 66% en 2003 à 63,5% en 2007. Quant au téléviseur, le pourcentage des ménages qui en possède, a augmenté de façon perceptible, passant de 40% en 2003 à 54% en 2007 dans la région du Centre.

Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par région de résidence en 2003, 2005 et 2007

Région de résidence	2003		2005		2007	
	Radio	Téléviseur	Radio	Téléviseur	Radio	Téléviseur
Boucle du Mouhoun	68,7	7,7	70,1	9,4	69,9	16,5
Cascades	77,2	5,1	88,9	8,5	76,9	13,7
Centre	87,9	39,7	87,4	53,3	83,5	53,6
Centre- Est	57,6	6,8	61	8,8	62,4	9,2
Centre- Nord	66	4,2	43,8	3,8	63,5	6,8
Centre- Ouest	69,9	5,2	71,2	12,4	65,3	12,7
Centre- Sud	57,8	1,3	56,6	1,9	68	6,8
Est	52,4	3,1	54	5,1	66,3	6,2
Hauts-Bassins	84,7	18,9	77,8	20,5	78,3	28,1
Nord	72,8	5,8	74,1	8,8	73,7	13
Plateau Central	68,7	2	71,1	5	69,9	9,1
Sahel	45,8	1,4	40,7	1,9	57,2	3,5
Sud-Ouest	48	2,4	53,6	4,5	55,3	5,5

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

4.2.4 Possession d'autres biens d'équipement

Pour l'ensemble du pays, les autres biens restent très peu disponibles en 2007 : 10,6 des ménages possèdent la cuisinière moderne, 9,8% le fer à repasser tandis que seulement 5,4% possèdent le frigidaire (Tableau 4.8). Toutefois, la possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2003 où les pourcentages enregistrés étaient de 4%, 7%, et 8% respectivement pour la cuisinière moderne, le fer à repasser et le frigidaire.

Quels que soient l'année et le bien considérés, le taux de possession est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. On observe néanmoins une amélioration progressive du pourcentage des ménages qui possèdent les différents biens dans les deux milieux.

Au plan régional, le Centre et les Hauts-Bassins s'illustrent dans la possession des biens ci-dessus mentionnés. Cela pourrait se justifier par le fait que les deux grandes villes du pays se trouvent dans ces régions. Inversement, les régions du Sahel, du Sud-Ouest, du Centre-Sud et du Centre-Nord se retrouvent avec moins de 2% de taux de possession de frigidaire.

Tableau 4.9 : Répartition des ménages possédant d'autres biens d'équipement selon le milieu et la région de résidence en 2003, 2005 et 2007.

Région de résidence	2003			2005			2007		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Milieu de résidence									
Urbain	18	28,2	20,7	20,8	37,1	23,9	21,9	38,2	23,7
Rural	0,5	1,9	4,7	0,9	2	6	0,9	3,1	6,1
Région de résidence									
Boucle du Mouhoun	1,3	3,7	6,1	0,9	2,7	5,4	2,1	5,7	9
Cascades	2,3	4	5,9	2,7	5,5	11,8	2,5	7	11,6
Centre	19,7	30,8	20,1	24,8	44,9	23	24	43,2	25,8
Centre-Est	2,8	4,2	6,9	5	6,5	7,2	3,4	3,5	3,4
Centre-Nord	1,3	4,1	6,8	1,7	2,9	4,5	1,4	4,4	5,5
Centre-Ouest	2,5	5	9,7	2,9	7,6	15,3	3,2	7,5	12,8
Centre-Sud	0	0,3	7,3	0,5	1,2	5,2	1,2	5,4	4,9
Est	1,7	3,1	4,4	1,6	3,6	4,7	2,3	6,1	7,7
Hauts-Bassins	7,3	12,3	9,9	5,5	9,3	11,3	7,5	13,1	12,8
Nord	1,3	2,7	7,2	2,8	6,2	9,2	2,8	7,2	5,6
Plateau Central	1,2	3,2	5,2	2,9	5	7,6	1,6	4,1	6,6
Sahel	0,7	1	3,7	0,4	1	2,9	1,7	2,9	2,5
Sud-Ouest	0,5	3,4	2,8	1,6	3,4	12,9	1,5	3,7	9,2
Ensemble	4,2	7,3	8	5	9,4	9,8	5,4	10,6	9,8

Source : Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003- Enquête Annuelle QUIBB 2005 et 2007

CHAPITRE 5 : EMPLOI

Un aperçu global du marché du travail du Burkina Faso en 2008 n'indique pas de rupture nette par rapport aux années précédentes. Parmi les indicateurs usuels d'analyse de ce marché (taux d'activité, taux de sous emploi et taux de chômage) c'est le taux de chômage en milieu urbain qui marque une rupture nette avec sa tendance antérieure en chutant de 18,3 en 2005 à 8,6 en 2007. Cette chute n'est cependant pas ressentie au niveau national puisqu'on assiste dans le même temps à une aggravation du phénomène en milieu rural.

La présente analyse prendra en compte l'évolution de la situation globale de l'emploi, les offres exprimées et les demandes enregistrées de même que la variation du chômage.

NB : Les données sont très incomplètes du fait qu'elles proviennent uniquement de l'ANPE. D'autres organes privés structurés ou non ainsi que la fonction publique s'occupent également du placement en matière d'emploi.

DEFINITION DES CONCEPTS

Secteurs d'activité :

- **Primaire** : Agriculture, élevage, chasse, pêche, sylviculture.
- **Secondaire** : Industrie manufacturière, industrie extractive, électricité, eau, gaz, bâtiments et travaux publics.
- **Tertiaire** : Commerce, transport, communications banques assurance, services et administration.

Population active : La population active est constituée par l'ensemble des individus disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui exercent effectivement un emploi quelconque (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en recherchent durant la période de référence retenue (population active au chômage).

Population inactive : La population inactive se définit comme étant l'ensemble des personnes qui ne créent ni biens ni richesses durant la période de référence retenue. Ce sont généralement les élèves, les étudiants, les retraités, personnes au foyer, les rentiers, les personnes de moins de 10 ans et de plus de 65 ans, ainsi que les personnes de plus de 10 ans ayant un handicap ne pouvant pas leur permettre de travailler.

Taux de chômage : C'est le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active totale.

Chômeur n'ayant jamais travaillé et en quête d'un premier emploi : C'est généralement les jeunes sortant nouvellement du système scolaire et qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Chômeur ayant déjà travaillé : Cette catégorie concerne les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi pour des raisons divers (licenciement, compression, fermeture d'entreprises etc.).

Demandes et offres d'emploi : Ce sont les demandes et les offres d'emplois enregistrées uniquement au niveau de l'ANPE. Il est à remarquer que depuis le début des années 90, l'ANPE, libéralisation oblige, n'est plus la seule structure de placement au Burkina Faso.

Balance demandes/offres d'emploi : Elle est aussi appelée « taux de couverture des demandes ». Elle donne une idée de satisfaction des demandes d'emplois.

5.1. Situation globale de l'emploi

En 2007, on note des différences significatives au sein de la population en âge de travailler (la population de 15 ans ou plus) selon la région de résidence.

Le Centre-Nord, les Cascades, et le Sud Ouest sont les régions où les occupés sont les plus représentés (plus de 90%). Par contre, les régions du Nord, du Centre, de l'Est ont enregistré en 2007 des parts plus élevées de population qui « ne travaille pas ». En se référant à l'année 2005, on note que des régions telles que le Plateau Central et le Sahel ont vu leur situation se « dégrader » contrairement à des régions comme la Boucle du Mouhoun et les hauts bassins.

Tableau 5.1 : Répartition (en %) de la population (âgée 15 ans ou plus) par la situation par rapport à l'emploi selon la région de résidence en 2007

Région de résidence	Travail			Ne travaille pas		
	Employé	Sous-emploi	Ensemble	Chômeur	Inactif	Ensemble
Hauts Bassins	55,0	21,3	76,3	2,9	20,8	23,7
Boucle du Mouhoun	60,4	17,5	78,0	1,2	20,8	22,0
Sahel	72,2	9,3	81,5	2,5	16,0	18,5
Est	62,3	3,3	65,6	1,8	32,6	34,4
Sud Ouest	59,8	31,2	91,0	0,0	9,0	9,0
Centre Nord	70,0	22,0	92,1	0,7	7,2	7,9
Centre Ouest	59,3	18,9	78,2	3,8	17,9	21,8
Plateau central	69,5	10,3	79,8	1,0	19,2	20,2
Nord	43,6	13,7	57,3	5,9	36,8	42,7
Centre Est	68,9	11,9	80,8	1,0	18,2	19,2
Centre	47,8	14,5	62,2	6,2	31,6	37,8
Cascades	71,9	20,2	92,0	0,2	7,7	8,0
Centre sud	79,3	9,9	89,2	1,2	9,6	10,8

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2007

Les activités agro-sylvo-pastorales occupent la majeure partie de la population qui travaille même si on note un recul de cette activité en 2007 par rapport aux années précédentes (67,7 % en 2007 contre plus de 80% en 2003 et en 2005). Le secteur tertiaire vient en seconde position notamment avec des activités comme le commerce, la réparation et l'artisanat.

Tableau 5.2 : Evolution de la répartition (en %) de la population active occupée par branches d'activités

Branches d'activités	2003	2005	2007
Agriculture, Chasse, Sylviculture	84,9	84,7	67,7
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,1	0,1
Activités extractives	0,5	0,3	2,7
Activités de fabrication	2	2	3,4
Production, distribution électricité, eau, gaz	0,3	0,2	0,2
Construction	0,7	0,6	1,6
Commerce, réparation, artisanat	6,5	6,7	15,0 ¹
Hôtels restaurants	0,4	0,3	0,6
Transports, Communication	0,6	0,6	0,8
Activités financières	0,2	0,3	0,6
Immobilière, location, Services aux entreprises	0,2	0,3	0,6
Activités administratives	1	1,5	1,9
Education	0,9	0,8	1,6
Santé et actions sociales	0,4	0,6	0,8
activités à caractère collectif	0,4	0,5	0,7
Activités des ménages, personnel domestique	0,8	0,5	1,7
Activités des organismes extraterritoriaux	0,2	0,1	0,1
Total	100	100	100

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2003 ,2005 et 2007.

De façon générale en 2007, les employés réguliers (employés percevant un salaire ou un paiement en nature) exercent plus dans les activités administratives et dans l'éducation (43,9 % des hommes et 41,7 % des femmes ayant ce statut.) Hormis cette activité, on note une prédominance des femmes au niveau de la santé et l'action sociale (16,4%) tandis que les hommes quant à eux se retrouvent surtout dans l'éducation (15,7%).

Les employés à la tâche exercent beaucoup plus dans le commerce et les réparations (23,1% des hommes contre 29,1% des femmes), la construction (18,9% des Hommes) et les activités de fabrique (13,6 % des femmes contre 10,1 des hommes).

Les travailleurs non payés et ceux qui travaillent à leur propre compte se comptent surtout dans l'agriculture, et dans une moindre mesure dans le commerce, les réparations et l'artisanat.

Ces observations sont visibles dans le tableau 5.3.

¹ Pour l'année 2007, les activités domestiques ont été prises en compte dans cette modalité ce qui explique la brusque variation constatée.

Tableau 5.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité selon le type de paiement pour le travail principal et le sexe en 2007

Branche d'activités	Type de paiement pour le travail principal									
	Salaire ou paiements en nature		A la tâche		Apprenti ou Aide familiale non payé		A son compte		Total	
	Hom	Fem	Hom	Fem	Hom	Fem	Hom	Fem	Hom	Fem
Agr. Chasse.Sylviculture	5,4	8,4	8,1	10,8	90,3	89,9	74,6	39,0	35,4	32,9
Pêche,pisciculture.aquaculture	0,2	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0
Activités extractives	2,2	0,7	5,2	12,8	0,9	0,7	3,8	5,5	1,4	1,1
Activités de fabrication	4,1	1,9	10,1	13,6	1,3	0,8	3,2	7,7	1,4	1,5
Prod. Dist. Elect.gaz.eau.	2,5	1,1	2,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	,2	0,0
Construction	4,3	1,0	18,9	1,6	0,9	0,2	2,4	0,3	1,2	0,1
Com. Répara autom.art.dom	7,8	8,3	23,1	29,1	3,7	4,4	12,1	42,4	4,7	8,0
Hôtels restaurants	2,1	3,4	3,3	2,4	0,1	0,1	0,1	1,6	0,2	0,3
Transp.activ. Aux. Communicati	7,1	2,9	8,9	1,1	0,4	0,0	0,4	0,0	0,6	0,1
Activités financières	4,6	4,5	0,8	2,6	0,1	0,1	0,4	0,5	0,3	0,2
Imm.location serv.Eses	3,0	3,1	5,5	1,1	0,2	0,1	0,5	0,4	0,4	0,1
Activités administratives publ	25,5	20,0	4,6	0,0	0,2	0,2	0,4	0,1	1,2	0,4
Education	18,4	21,7	3,8	5,4	0,1	0,1	0,3	0,1	0,9	0,4
Act.santé-act.sociale	7,7	13,6	0,0	3,6	0,0	0,0	0,2	0,1	0,4	0,3
Act. Caract.collec.pers.	1,3	1,9	3,9	3,0	0,5	0,1	0,9	0,7	0,4	0,2
Act.ménages pers.domestique	2,7	6,6	1,1	11,9	1,1	3,3	0,2	1,5	0,3	1,3
Act. Org. Extra territoriales	0,9	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Hom : Homme, Fem : Femme

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2007.

5.2. La demande d'emploi

L'évolution des demandes d'emplois exprimées à l'ANPE peut être appréhendée selon le sexe, le niveau d'instruction et l'âge. De façon générale, on note une tendance à la hausse même si on peut relever quelques années de baisse du niveau des demandes. Ainsi la relative baisse enregistrée durant les années 2006 et 2007 est vite rattrapée en 2008 où le nombre de demandes exprimées atteint son maximum de la période 2000-2008.

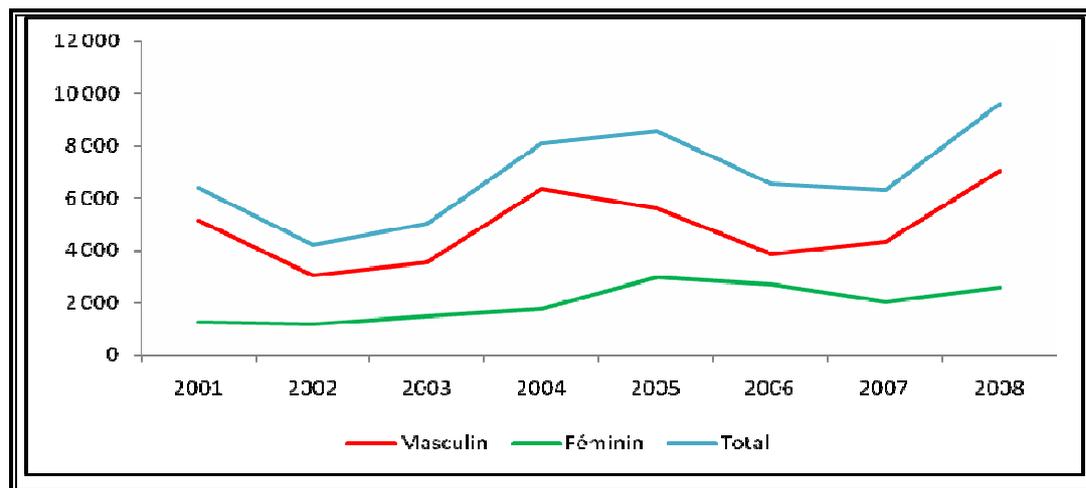
C'est ce qui ressort du tableau suivant :

Tableau 5.4 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par sexe

Sexe	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Masculin	5 103	3 020	3 521	6 335	5 599	3 834	4 303	7018
Féminin	1 271	1 185	1 488	1 756	2 940	2 692	2 010	2576
Total	6 374	4 205	5 009	8 091	8 539	6 526	6 313	9594

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

L'analyse selon le sexe indique un comportement tendanciel semblable avec une prédominance des demandes masculines tel que retracé dans le graphique 5.1.

Graphique 5.1 : Evolution des demandes d'emploi sur la période 2000- 2008.

Source: annuaire statistique du travail 2000-2008/ONEF.

L'analyse selon le niveau d'instruction indique que parmi les demandeurs d'emploi, les sans diplôme sont les moins représentés sur toute la période.

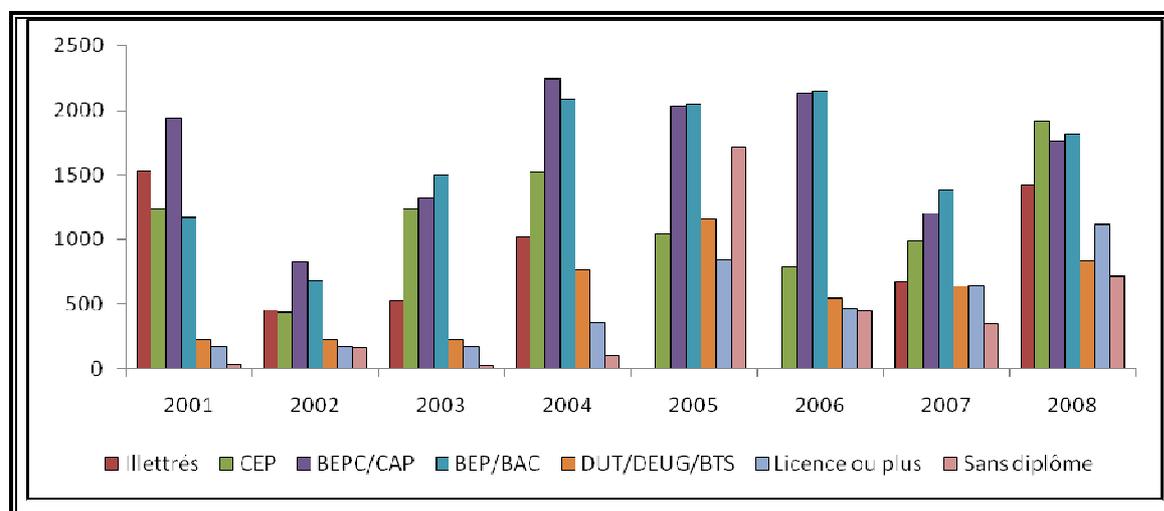
Tableau 5.5 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Illettrés	1529	452	529	1020	nd	nd	672	1426
CEP	1236	437	1236	1518	1046	781	987	1907
BEPC/CAP	1940	827	1320	2245	2028	2135	1207	1765
BEP/BAC	1172	679	1502	2082	2044	2154	1385	1819
DUT/DEUG/BTS	222	220	222	765	1158	542	637	839
Licence ou plus	169	171	171	362	846	469	650	1119
Sans diplôme	32	164	29	99	1717	445	350	719

Source: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

A partir de 2007, il apparait également une tendance à l'homogénéisation des demandes d'emploi ce qui n'était pas le cas au début des années 2000 où on avait une nette prédominance des demandeurs illettrés, et ceux ayant le niveau CEP, BEPC/CAP, BEP/BAC.

C'est ce qui ressort du graphique 5.2.

Graphique 5.2 : Evolution des demandes d'emploi selon le niveau d'instruction.

Source : annuaire statistique du travail 2000-2008/ONEF

Tableau 5.6 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par groupes d'âges

Année/Groupes d'âges	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Moins de 20 ans	173	82	143	515	nd	151	75	199
20-29 ans	4 526	2 464	3 030	5 494	nd	3 479	4 181	6 608
30-39 ans	1 307	1 279	1 267	1 302	nd	1 568	1 667	2 292
40-49 ans	322	355	504	712	nd	406	319	403
50 ans ou plus	46	25	65	68	nd	95	71	92

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

La structure de la demande selon le groupe d'âge fait ressortir une prédominance des demandeurs de la tranche d'âge 20-29 ans de 2001 à 2008. Le deuxième groupe le plus important de demandeurs est représenté par les personnes de la tranche d'âge 30-39 ans. En 2008, les demandeurs des tranches d'âge 20-29 ans et 30-34 ans représentaient respectivement environ 68,88% et 24,89% de l'ensemble des demandeurs enregistrés. Ensemble, ces deux tranches d'âge correspondent à 92,76% de la demande totale d'emplois en 2008.

5.3. Offre d'emplois

Les branches d'activités offrant le plus d'emploi en 1999 sont par ordre d'importance les industries extractives et manufacturières (31% des offres), les services sociaux fournis à la collectivité (30%), les transports en commun/banques/assurances (19%) et les bâtiments/travaux publics (12%). En 2003, les industries extractives et manufacturières (2%) n'offrent pratiquement plus d'emplois contrairement aux services sociaux fournis à la collectivité (31%), aux commerces/restaurants/hôtels (17%), aux transports en commun/banques/assurances (33%). En 2004, on fait le même constat qu'en 2003, ce sont surtout les services sociaux fournis à la collectivité (42%), les commerces/ restaurants/hôtels (32%) et les transports en commun/banques/assurances (23%) qui offrent plus d'emplois.

Tableau 5.7 : Répartition des offres d'emploi (en nombre) par branches d'activité de 1999 à 2004

Année/Branches d'activité	1999		2000		2001		2002		2003		2004	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Agriculture, chasse, sylvic, pêche	0	0	1	0,1	14	1,8	3	0,4	4	1,0	2	0,3
Industries extractives et manufacturières	290	31,2	198	24,8	221	27,7	3	0,4	7	1,8	4	0,5
Energie	29	3,1	97	12,1	99	12,4	81	10,5	37	9,3	1	0,1
Bâtiments et travaux publics	108	11,6	156	19,5	78	9,8	129	16,8	29	7,3	15	2,0
Commerce, restaurants, hôtels	49	5,3	67	8,4	68	8,5	166	21,6	66	16,6	237	32,0
Transport commun, banque, assurance	175	18,8	124	15,5	115	14,4	198	25,8	130	32,7	173	23,3
Services sociaux fournis à la collectivité	278	29,9	156	19,5	204	25,5	188	24,5	124	31,2	309	41,7
Total	929	100	799	100	799	100,0	768,0	100	397	100	741	100

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

La balance entre l'offre et la demande d'emplois est très déséquilibrée entre 2001 et 2008. Les demandes dépassant largement les offres d'emplois, les taux de couverture des demandes varient seulement entre 6,39 et 26%. Sur la période, l'écart entre l'offre et la demande est surtout marqué en 2005 et en 2008. Une analyse plus profonde pourrait être

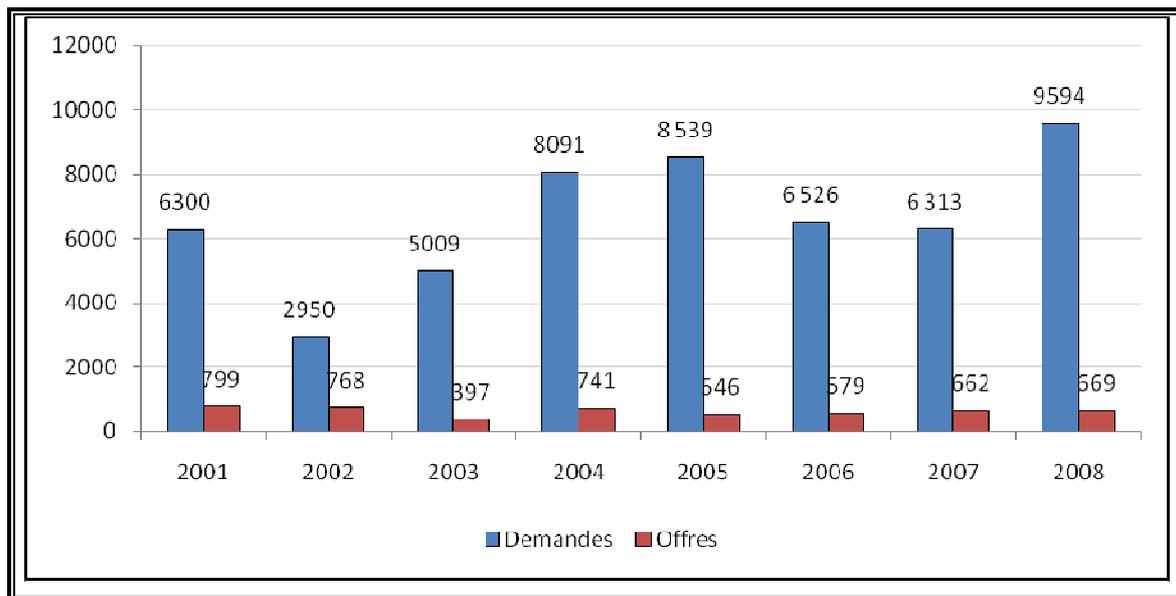
faite si on intégrait les placements effectifs ce qui permettrait de traiter de l'adéquation ou non entre les offres enregistrées et les demandes d'emploi exprimées.

Le tableau 5.8 et le graphique 5.3 permettent de visualiser ces aspects.

Tableau 5.8 : Répartition (en nombre) des demandes et des offres d'emploi

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demandes	6300	2950	5009	8091	8 539	6 526	6 313	9594
Offres	799	768	397	741	546	579	662	669
Taux de couverture des demandes (en %)	12,68	26,03	7,93	9,16	6,39	8,87	10,49	6,97

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE/SES)

Graphique 5.3 : Evolution des demandes et offres d'emploi sur la période 2000- 2008

Source : annuaire statistique du travail 2000-2008/ONEF

5.4. Evolution du chômage

Dans l'ensemble, le taux de chômage a connu une très faible diminution de 1994 à 2003. Le mouvement de hausse amorcé en 2005 ne perdure pas puisque le taux passe de 4% à 3,3% de 2005 à 2007. On note par ailleurs que le chômage s'intensifie plus en milieu rural depuis 2003. L'année 2007 enregistre une forte baisse du chômage en milieu urbain par rapport en 2005. Malgré ces bouleversements, il reste vrai que le chômage sévit plus en milieu urbain qu'en milieu rural (sur la période 1994-2007 il fluctue en effet entre 0,5% et 2,2 % en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il se situe entre 8,6% et 18,3 %).

Tableau 5.9 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2007

Milieu de résidence	Année				
	1994	1998	2003	2005	2007
Urbain	15,6	15,3	13,8	18,3	8,6
Rural	0,8	0,5	0,7	1,1	2,2
Ensemble	2,6	2,5	2,4	4	3,3

Source : INSD, EP1, EP2 ; Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) 2003, Enquête QUIBB 2005 et 2007

CHAPITRE 6 : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burkina Faso se caractérise par une prédominance des murs en banco et des toitures en tôles métalliques. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers la construction de nombreux ouvrages hydrauliques.

DEFINITION DES CONCEPTS

L'accès à l'eau est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

6.1 Logement

6.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burkina Faso sont caractérisés par des murs en banco (83,0% en 2003 et 80,6% en 2005 et 2007).

En 2007, la proportion des murs d'habitation en banco est de 90,7% en milieu rural et de 43,2% en milieu urbain. Dans ce dernier cas, en plus du banco, on remarque une prédominance du type de mur en dur (48,4% en 2003, 58,6% en 2005 et 56,8% en 2007).

Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Type de mur	Urbain			Rural			Ensemble		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Paille	0,0	0,3	0,0	4,5	4,4	3,5	3,5	2,3	2,7
Banco	49,0	41,0	43,2	92,0	91,2	90,7	83,0	80,6	80,6
Dur	48,4	58,6	56,8	3,0	4,3	5,8	12,3	16,8	16,6
Autres	2,6	0,1	0,0	0,6	0,2	0,0	1,1	0,2	0,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.1.2. Type de toit selon le milieu de résidence

La qualité et le type de toit utilisés pour un logement dans un milieu donné sont aussi bien liés au climat (intempéries) qu'au confort recherché par le ménage. De façon générale, en 2007, au Burkina Faso, la préférence est portée vers les toits en tôle métallique (48,6%), et dans une moindre mesure vers les toits en paille ou bois (27,1%) et en terre (22,6%). Ces proportions respectives étaient en 2003 de 41,1%, 30,2% et 27,8%.

Par rapport au milieu de résidence, on observe une prédominance des toits métalliques (91,8%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en tôle métallique (37%), les toits en paille/bois (33,9%) et ceux en terre (27,9%).

Tableau 6.2 : Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Type de toit	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Paille/bois	2,1	2	1,6	37,6	33	33,9	30,2	26,5	27,1
Tôle métal	89,6	91,6	91,8	28,4	33,5	37	41,1	45,7	48,6
Terre	5,5	4,1	2,8	33,7	33	27,9	27,8	26,9	22,6
Autres	2,8	2,3	3,8	0,4	0,6	1,1	0,9	0,9	1,6

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.1.3. Mode d'occupation des logements

Comparativement aux TBS précédents, les informations étaient disponibles séparément pour chaque mode d'occupation à savoir « propriétaire », « locataire » et « hébergement gratuit ». Il a été constaté au niveau de l'ensemble, pour les propriétaires de leur logement, une baisse considérable de leur proportion de 11,9 points entre 2005 et 2007. Alors que pour la même période de deux (2) ans c'est-à-dire entre 2003 et 2005, une baisse de 0,2 points avait été enregistrée d'une part. D'autre part, la proportion des personnes hébergées gratuitement a triplé de 2005 à 2007 en passant de 5,7% à 16,3% (tableau 6.3.A). Par ailleurs, le pays n'a pas connu d'événements particuliers qui permettraient d'expliquer cette forte baisse de la proportion des propriétaires de leur logement entre 2005 et 2007. De ce fait, il a été procédé au regroupement des deux modes d'occupation « propriétaire/hébergement gratuit » pour l'année 2007, ce qui donne cette tendance acceptable, normale présentée dans le tableau 6.3.B. Ainsi, on peut donc affirmer qu'il y a certainement eu un transfert de données des « propriétaires » vers l'«hébergement gratuit » lors de la collecte. Pour des besoins d'harmonie, le regroupement a concerné toutes les années présentées dans le tableau 6.3.B.

Tableau 6.3.A: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Mode d'occupation des logements	Urbain			Rural			Ensemble		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Propriétaire	59,1	55,9	45,9	92,1	93,2	80,7	85,2	85,4	73,3
Locataire	29,1	35,8	37,4	1,6	1,4	3,1	7,3	8,7	10,4
Hébergé gratuit	11,8	8,1	16,7	6,2	5,1	16,2	7,4	5,7	16,3
Autres	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

Les principaux modes d'occupation du logement au Burkina Faso sont : « propriétaire / l'hébergement gratuit » et « locataire ». Il ressort du tableau 6.3.B qu'au niveau national, la proportion des ménages propriétaires de leur logement ou hébergés gratuitement diminue légèrement dans le temps alors que celle des locataires augmente. En effet, on note 92,6% en 2003, 91,3% en 2005 et 89,6% 2007 pour « propriétaire / l'hébergement gratuit ». Au niveau des locataires, on a 7,3% en 2003, 8,7% en 2005 et 10,4% en 2007. Ce constat s'observe également dans les deux milieux urbain et rural.

Tableau 6.3.B : Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2003, 2005 et 2007

Statut d'occupation du logement/ milieu de résidence	2003		2005		2007	
	Propriétaire/ Hébergé Gratuit	Locataire	Propriétaire/ Hébergé gratuit	Locataire	Propriétaire/ hébergé gratuit	Locataire
National	92,6	7,3	91,3	8,7	89,6	10,4
Rural	98,3	1,6	98,5	1,4	96,9	3,1
Urbain	70,9	29,1	64,1	35,9	62,6	37,4

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

6.2. Approvisionnement en eau de boisson

6.2.1. Mode d'approvisionnement en eau de boisson

De façon générale, en 2007, on constate que les principales sources d'approvisionnement en eau sont les forages (41,6%) et les puits (32,9%), contre respectivement 37,2% et 32,7% en 2005 d'une part, et 40,4% et 35,2% en 2003 d'autre part.

Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Mode d'approvisionnement en eau	Urbain			Rural			Ensemble		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Eau courante à domicile	28,2	31,7	38,8	0,2	0,3	0,4	6,1	6,9	8,6
Bornes fontaines	49,2	49,1	45,2	5	8,3	6,2	14,2	16,9	14,5
Forages	8,4	5,3	6,4	48,8	45,6	51,1	40,4	37,2	41,6
Puits	14,1	13,6	9,3	40,7	37,8	39,2	35,2	32,7	32,9
Rivières/marigots/barrages	0	0	0,1	5,3	7,8	3,1	4,2	6,2	2,4
Autres	0	0,3	0,3	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
Total	100								

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

Tableau 6.5 : Indices de parité urbain/rural

Mode d'approvisionnement en eau	Rapport Urbain/Rural		
	2003	2005	2007
Eau courante à domicile	141	105,7	97
Bornes fontaines	9,8	5,9	7,3
Forages	0,2	0,1	0,1
Puits	0,3	0,4	0,2
Rivières/marigots/barrages	0	0	0,0
Autres	0	1,5	3
Total	1	1	1

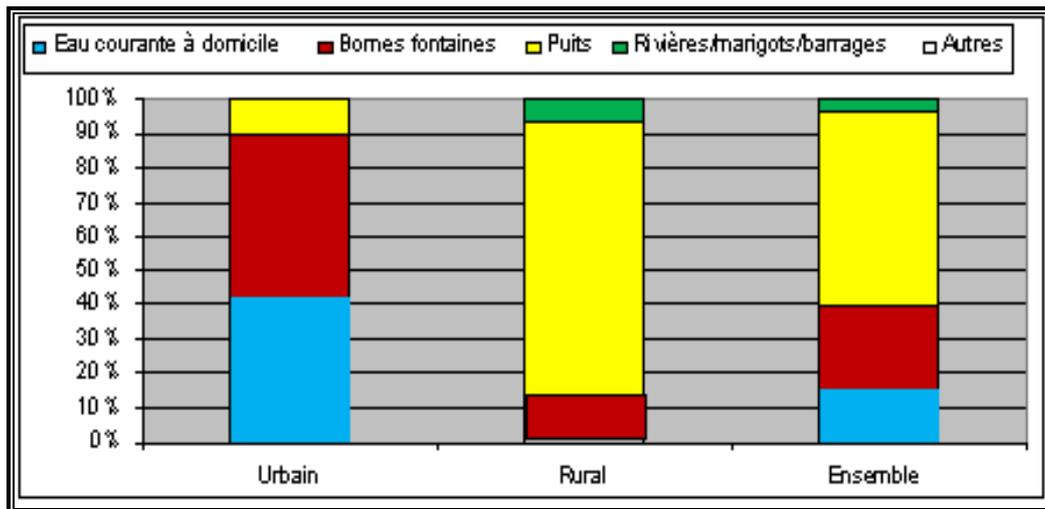
Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

La proportion de ménages s'approvisionnant au robinet intérieur, à la borne fontaine ou au forage a crû : elle est passée de 60,7% en 2003 à 64,7% en 2007. Ce relatif progrès ne doit pas occulter les actions encore nécessaires car, en 2007 environ 33% des ménages s'approvisionnaient en eau à partir des puits et plus de 2% à partir des eaux de surface constituées de rivières, marigots et barrages. Cette situation favorise le développement et l'expansion des maladies hydriques au sein de la population. Ces proportions sont encore plus inquiétantes lorsqu'on considère le milieu de résidence. Alors qu'environ un ménage sur dix (9,3%) s'approvisionne à partir des puits, rivières, marigots et barrages en zone urbaine, cette proportion est de 39,2%, soit environ deux ménages sur cinq en zone rurale (tableau 6.4).

Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les bornes fontaines et la présence d'eau courante dans les domiciles par rapport au milieu rural où ce sont surtout les puits et forages qui sont les principales sources d'approvisionnement en eau.

Le rapport urbain/rural en 2003, 2005 et 2007 confirme le constat déjà établi que le milieu urbain dispose de la plupart des installations modernes d'eau.

Graphique 6.1 : Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2007



Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2007)

6.2.2. Temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau

S'il est vrai que « l'eau c'est la vie », le temps mis pour atteindre la source d'approvisionnement en eau est révélateur des difficultés auxquelles les populations font face au quotidien. De façon générale, au Burkina Faso, le temps mis par les populations pour s'approvisionner en eau est relativement court lorsqu'on sait que la plupart des ménages s'approvisionnent à partir des forages et des puits qui sont en général en dehors des domiciles. En effet, trois ménages sur quatre (75,2%) mettent en moyenne 15 minutes pour atteindre la source d'eau. En revanche, un ménage sur quatre (24,8%) est obligé de mettre plus de 15 minutes pour s'approvisionner en eau. Parmi ces ménages qui mettent plus de 15 minutes, 12,8% mettent un temps compris entre 15 et 29 minutes ; 8,4% un temps de 30 à 59 minutes et 3,6% un temps supérieur à une heure pour atteindre la source d'eau. Malgré ce constat peu reluisant, on note une réduction progressive de la proportion des ménages qui mettent plus d'un quart d'heure pour s'approvisionner en eau (28,2% en 2003, 27,5% en 2005 et 24,8% en 2007).

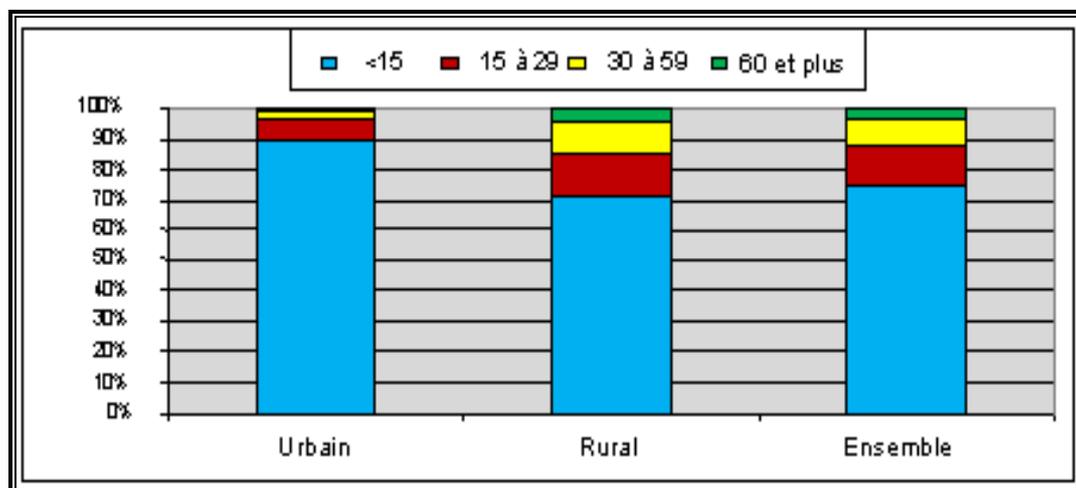
Au niveau régional, deux groupes se dégagent. Les régions où entre 50 et 75% des ménages mettent moins de 15 minutes pour s'approvisionner en eau. On y retrouve sept régions : le Sahel, le Sud-ouest, le Centre-nord, le Centre-ouest, le Plateau central, l'Est, et le Centre-sud. Le deuxième groupe est celui où la proportion des ménages qui mettent 15 minutes pour atteindre la source d'eau est supérieure à 75%. Ce groupe comprend les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre, des Cascades et du Centre-Est.

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et la région de résidence en 2007

Temps d'accès	<15	15 à 29	30 à 59	60 et plus
Milieu de résidence				
Rural	71,4	14,3	9,9	4,3
Urbain	89,2	7	2,7	1,1
Région de résidence				
Hauts Bassins	89,9	7,1	2,4	0,5
Boucle du Mouhoun	90,7	6,1	1,4	1,8
Sahel	60,9	17,3	19,1	2,7
Est	65	17,3	10	7,7
Sud Ouest	73,9	19,6	5,3	1,2
Centre Nord	59	18,2	13,3	9,5
Centre Ouest	60,1	16,9	15	8
Plateau Central	54,9	20,8	18,7	5,7
Nord	91,4	6,4	1,3	0,8
Centre Est	75,5	10,4	9,7	4,4
Centre	88,5	6,6	2,8	2,1
Cascades	81,2	14,6	4,2	0
Centre Sud	55,4	23,7	18,3	2,6
Ensemble 2007	75,2	12,8	8,4	3,6
Ensemble 2005	72,5	16,3	7,8	3,4
Ensemble 2003	71,8	17,7	8,6	1,9

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003, 2005 et 2007)

Graphique 6.2 : Répartition (en %) des ménages par temps mis (en minutes) pour atteindre la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence en 2007



Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2007)

CHAPITRE 7 : DIVERS

Le niveau de pauvreté de la population burkinabè est élevé. En effet, en 2003, l'incidence de la pauvreté était à 46,4%. Par ailleurs, le niveau de la pauvreté combiné au faible niveau de l'éducation et de la santé de la population, favorise le mauvais classement du Burkina Faso par rapport aux indices de développement humain et de pauvreté humaine.

DEFINITION DES CONCEPTS

L'incidence de la pauvreté représente ici la proportion de personnes (ou de ménages) pauvres dans l'ensemble de la population.

L'indice de développement humain (IDH) mesure le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

L'indice de pauvreté humaine (IPH-1) mesure les manques dans trois dimensions : la longévité et la santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

7.1 Pauvreté

Le seuil de pauvreté absolu était de 82 672 FCFA par personne et par an en 2003. Au regard de cette ligne de pauvreté, on observe que 46,4% de la population burkinabè vit en dessous du seuil de pauvreté. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population rurale (52,3%) qui vit en dessous du seuil de pauvreté contre 19,9% en milieu urbain.

Cependant, les estimations du PAMS (simulation macroéconomique et d'analyse de la pauvreté) montrent que la pauvreté a connu une légère baisse en milieu urbain de 2003 à 2007 puis une légère augmentation en 2008. Quant au milieu rural, elle a connu une légère baisse au cours de la période.

Tableau 7.1 : Evolution des indicateurs de pauvreté de 2003 à 2008

	2003 ⁱ	2004	2005	2006	2007	2008
Incidence de pauvreté totale (%)	46,4	46,7	45,4	45,1	44,0	42,8
Incidence de pauvreté urbaine (%)	19,9	20,2	20,9	20,6	19,2	20,3
Incidence de pauvreté rurale (%)	52,3	52,9	51,4	51,3	50,4	48,9
Seuil de pauvreté absolu (en F CFA)	82 672	82 341	87 611	89 714	89 467	99 040

Estimations à partir du PAMS (simulation macroéconomique et d'analyse de la pauvreté) d'octobre 2009

Source : MEF/DGEP, IAP (2009)

7.2 Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Le classement du Burkina Faso par rapport à l'IDH n'est pas reluisant au regard du tableau 7.2. Ce mauvais classement est récurrent. Toutefois, l'IDH a augmenté faiblement entre 2000 et 2008 sauf pour la période 2001-2002 où une baisse a été enregistrée pour la première fois.

Tableau 7.2 : Evolution de l'indice de développement humain (IDH) de 2000 à 2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007-2008
IDH	0,325	0,33	0,302	0,317	0,342	0,370	0,372	0,389
Rang	169	173	175	175	174	176	173	177
Nombre de pays	173	175	177	177	177	177	179	182

Source : Programme des Nations unies pour le développement, Rapports mondiaux sur le développement humain

7.3 Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH-1 a connu une hausse de 8,9 points entre 2001 et 2002 avant de connaître une régression de 9,7 points au cours de la période 2002-2008.

Tableau 7.3 : Évolution de l'indice de pauvreté humaine (IPH-1) de 2001 à 2008

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007-2008
IPH-1	56,6	65,5	64,2	58,3	55,8	53,7	55,8
Rang	93	95	102	101	106	131	106
Nombre de pays	94	95	103	102	108	135	108

Source : Programme des Nations unies pour le développement, Rapports mondiaux sur le développement humain

ⁱ Ces données sont issues de l'enquête sur les conditions de vie des ménage de 2003, INSD